



Agence d'Urbanisme de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Observatoire

# Emploi, insertion, cohésion sociale

Décembre 2020

## **Atlas des fragilités au sein de la métropole de Lyon**

## Sommaire

Introduction	p. 2
<b>Précarité – conditions de vie</b>	
La Métropole de Lyon et les quartiers politique de la ville (QPV)	p. 3
Le taux de pauvreté de la population au seuil de 60%	p. 4
Le revenu disponible mensuel médian	p. 5
La situation dans les quartiers politique de la ville	p. 6
Part de la population couverte par le RSA	p. 7
Part de foyers percevant le RSA depuis plus de 4 ans	p. 8
Part des familles à bas revenu	p. 9
Part des familles monoparentales à bas revenu	p. 10
Part des résidences principales suroccupées	p. 11
Part des ménages sans voiture	p. 12
<b>Marché du travail</b>	
Taux de demandeurs d'emploi de Cat. A dans la pop active	p. 13
Nombre et part des demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi	p. 14
Part des personnes ayant un emploi précaire	p. 15
Part des demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation	p. 16
Taux d'inactivité des femmes	p. 17
Part des jeunes sans emploi, sortis du système scolaire	p. 18
<b>Santé solidarité</b>	
Part de la population couverte par la C2S	p. 19
Taux de personnes en ALD	p. 20
Taux de patients sous traitement antidiabétique	p. 21
Part des bénéficiaires de l'AAH	p. 22
<b>Education</b>	
Part des personnes peu diplômées	p. 23
Taux de réussite au brevet des collèges	p. 24
Taux de scolarisation des 15-24 ans	p. 25
Synthèse	p. 26
Typologie	p. 27

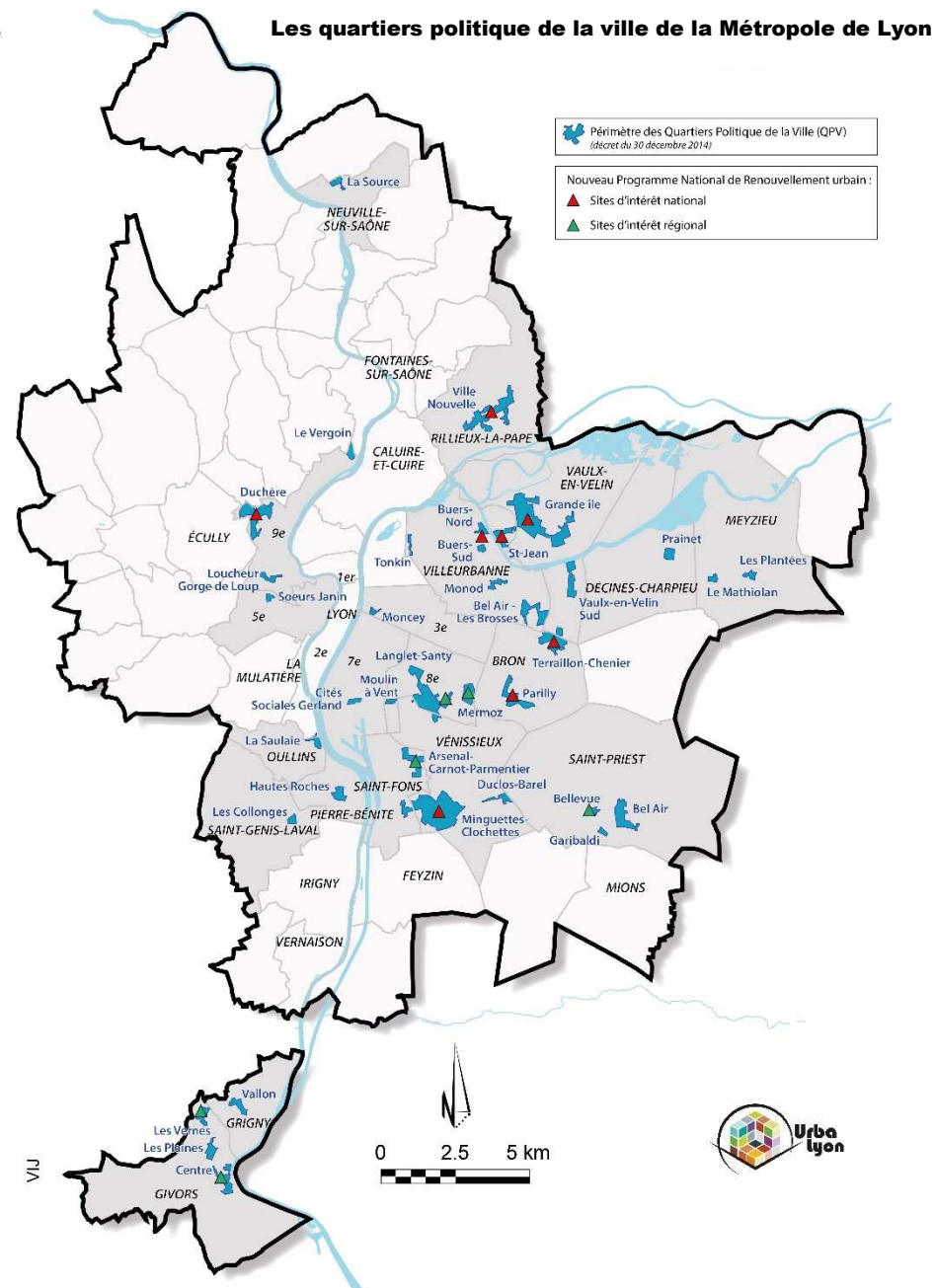
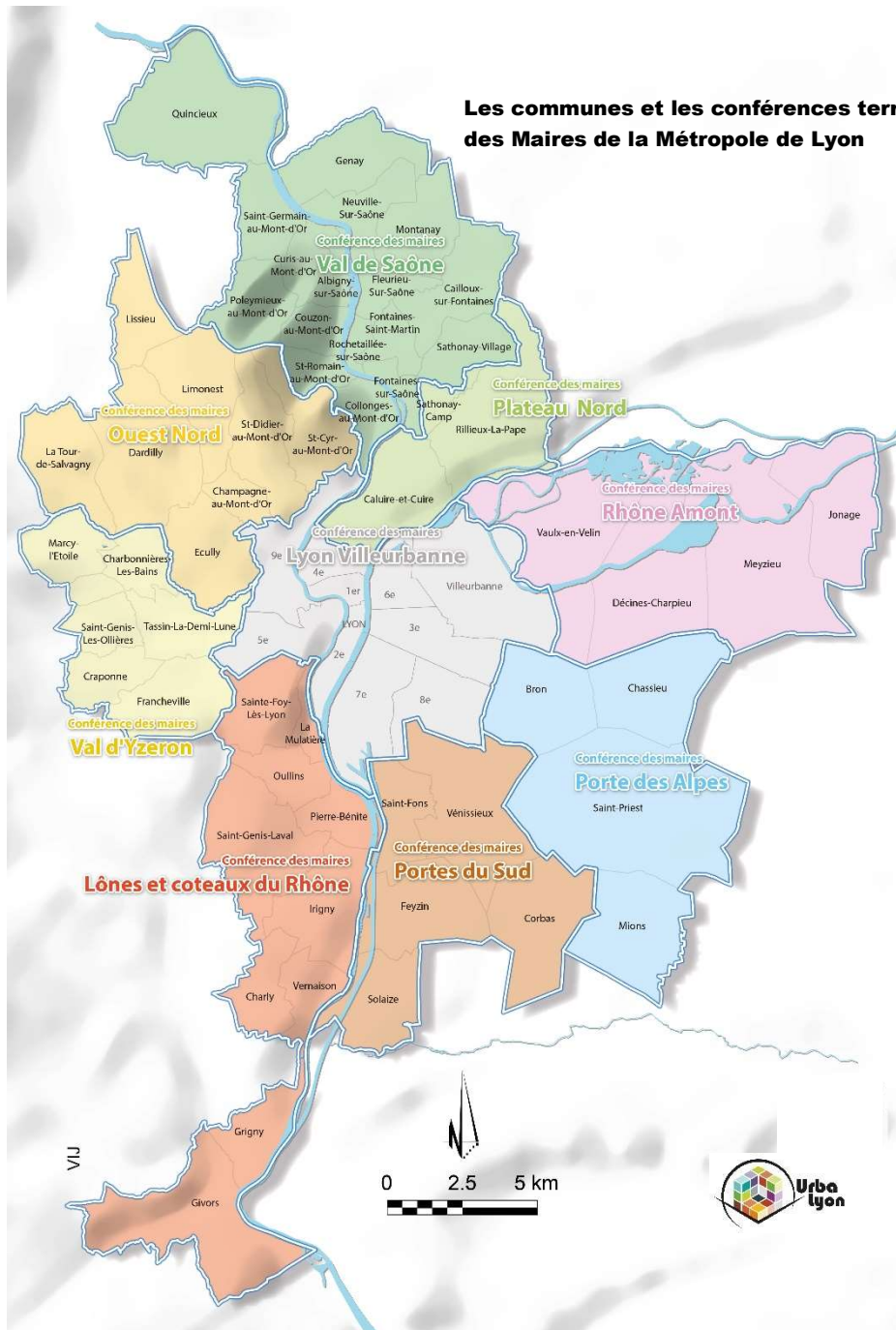
## Introduction

Dans le contexte actuel de crise sanitaire durable avec des impacts déjà visibles et défavorables sur de nombreux pans de l'économie, il est apparu intéressant d'analyser l'état des fragilités et leurs déterminants au sein de la Métropole lyonnaise avant la pandémie liée au Coronavirus. La plupart des données exploitées dans cet atlas datent de fin 2019. Par conséquent, il pourra s'avérer instructif de refaire un état des lieux à partir des données 2020 puis 2021.

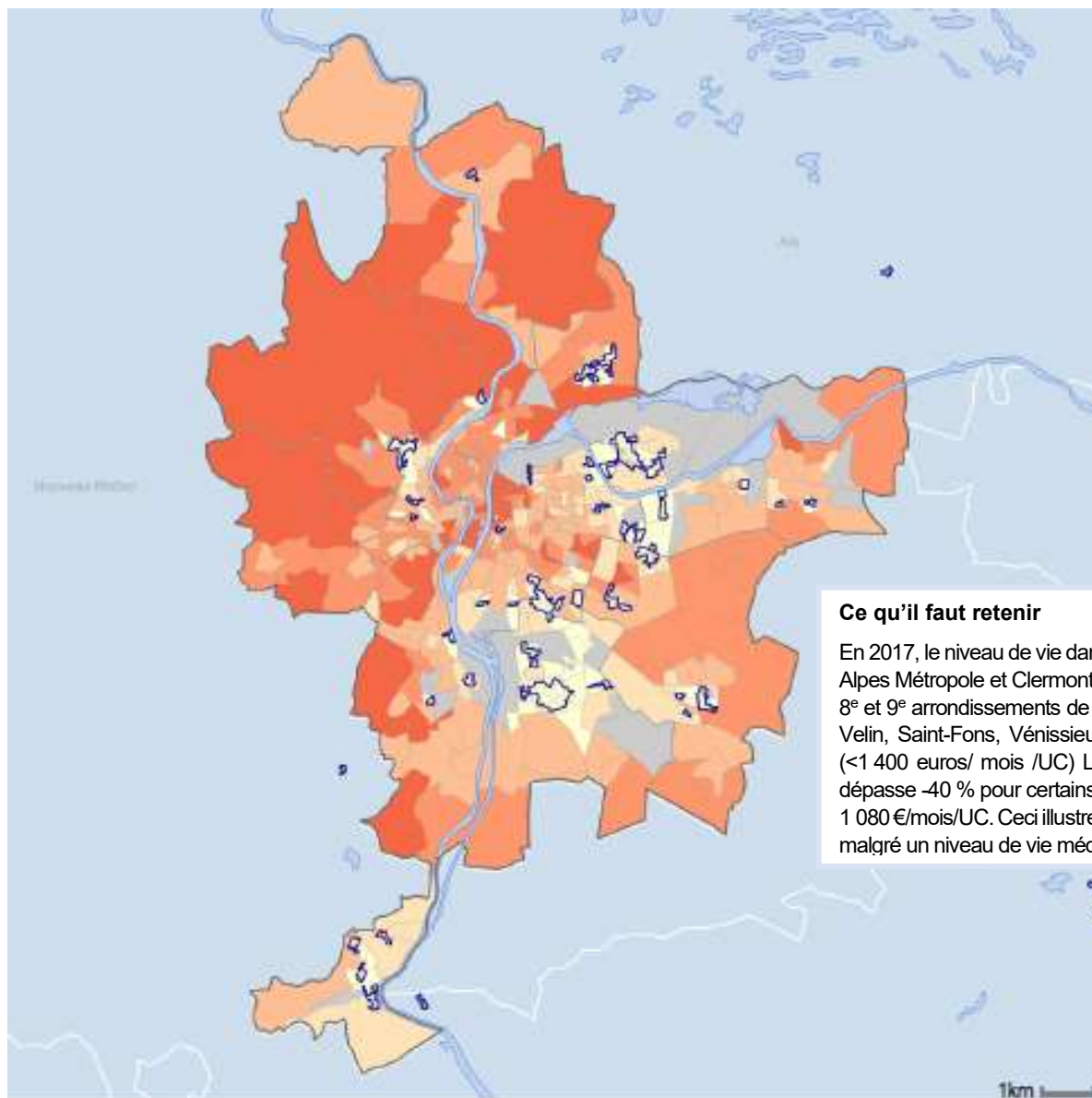
Afin d'avoir une analyse fine des fragilités et de leur disparités, l'approche à l'échelle infra-communale a été privilégiée avec des cartographies représentant les quartiers IRIS\*. Le focus sur les quartiers politique de la ville (QPV) apporte des éclairages complémentaires sur les thématiques du niveau de vie et de la pauvreté.

Des comparatifs avec les trois autres métropoles régionales sont également proposés en fonction de la disponibilité des données.

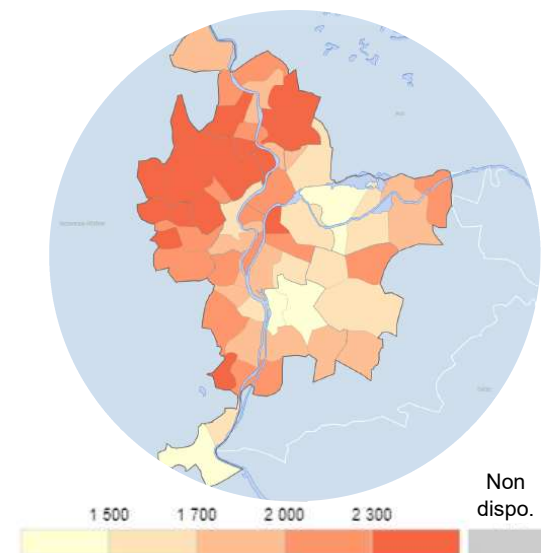
L'IRIS\* constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps. Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage constitue une partition de leur territoire. On distingue trois types d'IRIS : les IRIS d'habitat dans lesquels la population se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...), les IRIS d'activité qui regroupent plus de 1 000 salariés et comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente et les IRIS divers qui correspondent à de grandes zones spécifiques peu habitées et ayant une superficie importante (parcs de loisirs, zones portuaires, forêts...).



## Le revenu médian mensuel disponible en 2017



Grenoble-Alpes-Métropole	1 842
Métropole de Lyon	1 828
Clermont Auvergne Métropole	1 795
Saint-Etienne Métropole	1 637



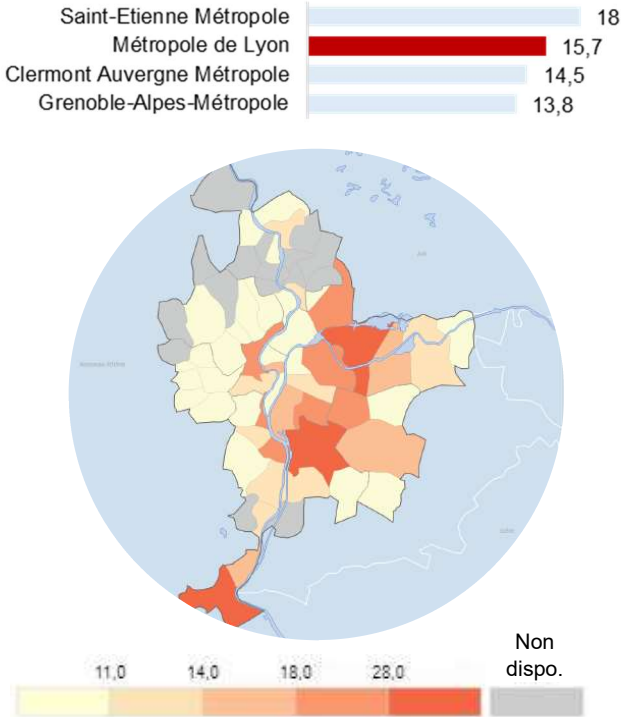
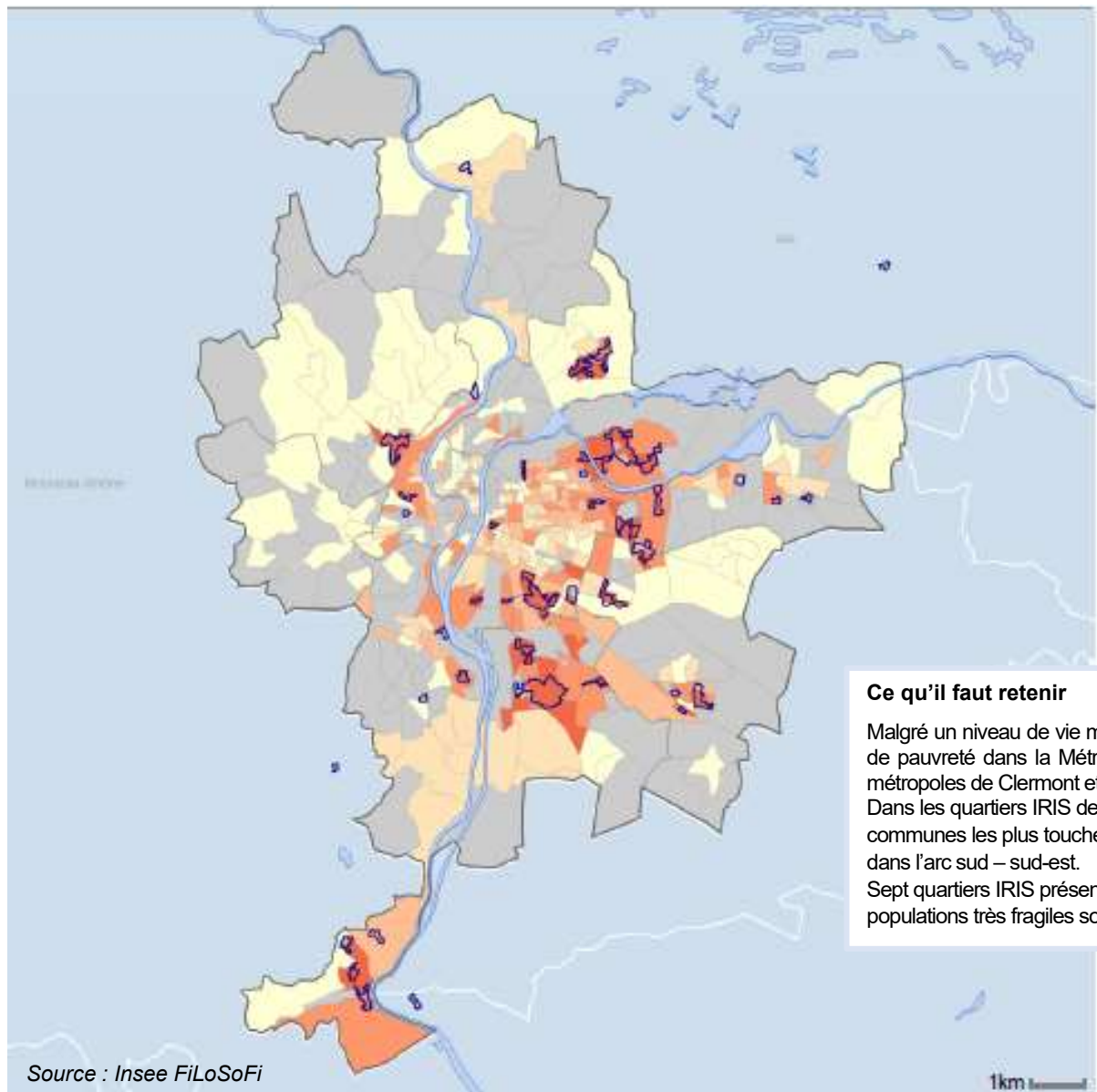
### Ce qu'il faut retenir

En 2017, le niveau de vie dans la Métropole de Lyon est comparable à celui observé dans Grenoble-Alpes Métropole et Clermont Auvergne Métropole. Les ménages modestes se concentrent dans les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements de Lyon ainsi que dans la moitié Est et le Sud de la Métropole. Vaulx-en-Velin, Saint-Fons, Vénissieux et Givors enregistrent les niveaux de vie médians les plus faibles (<1 400 euros/ mois /UC) L'écart avec le niveau de vie médian métropolitain (1 828 €/mois/UC) dépasse -40 % pour certains quartiers IRIS dans lesquels le niveau de vie s'échelonne entre 970 et 1 080 €/mois/UC. Ceci illustre l'existence de nombreuses poches de pauvreté au sein de la Métropole malgré un niveau de vie médian plutôt favorable.

Définition : Le **revenu disponible** comprend les revenus déclarés (revenus d'activité, retraites et pensions, indemnités chômage...), les revenus financiers non déclarés (CEL, LEP...), les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi. Tous ces revenus sont nets des impôts directs. Lorsqu'on le divise par le nombre d'**unités de consommation** (UC) du ménage, on obtient le **niveau de vie** qui est le même pour tous les individus d'un même ménage. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes dispose d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.



## Le taux de pauvreté de la population au seuil de 60 % en 2017



**Ce qu'il faut retenir**

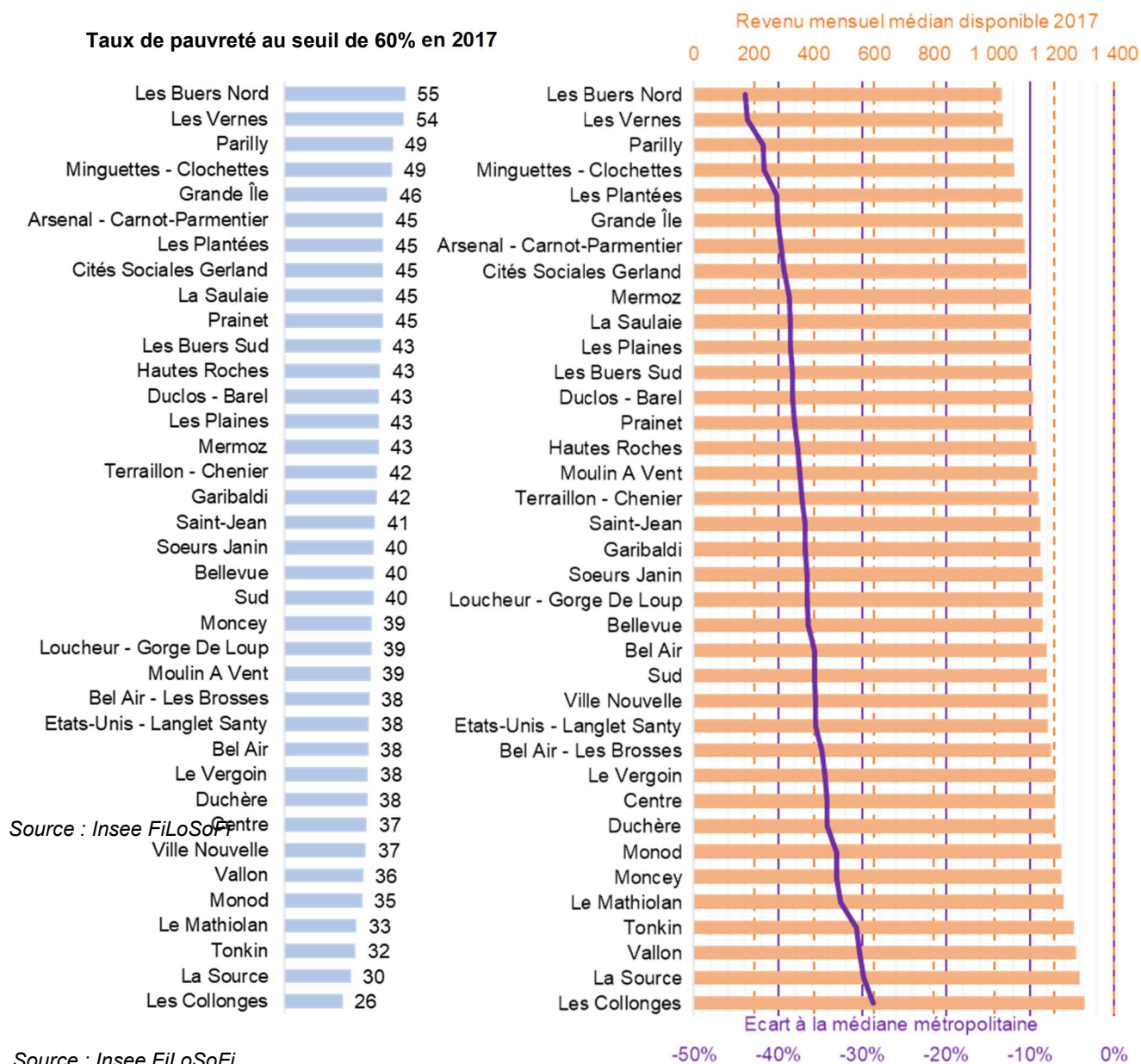
Malgré un niveau de vie médian comparable à celui observé dans Grenoble-Alpes-Métropole, le taux de pauvreté dans la Métropole de Lyon atteint 15,7 % en 2017 soit un taux supérieur à ceux des métropoles de Clermont et Grenoble.

Dans les quartiers IRIS de la Métropole, le taux de pauvreté s'échelonne de 5 % à 59 % en 2017. Les communes les plus touchées par la pauvreté sont celles avec des quartiers politique de la ville situées dans l'arc sud – sud-est.

Sept quartiers IRIS présentent des taux de pauvreté supérieurs à 50%. Ces quartiers concentrant des populations très fragiles sont localisés à Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Bron et Givors.

Définition : Le taux de pauvreté correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine qui s'établit à 1 041€/mois pour une personne seule en 2017.

## Niveau de vie et pauvreté dans les quartiers politique de la ville



Situés dans 17 communes, les 37 QPV accueillent 157 900 habitants (12 % de la population de la Métropole). Parmi eux, 14 quartiers bénéficient du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) dont 8 quartiers d'intérêt national et 6 quartiers d'intérêt régional.

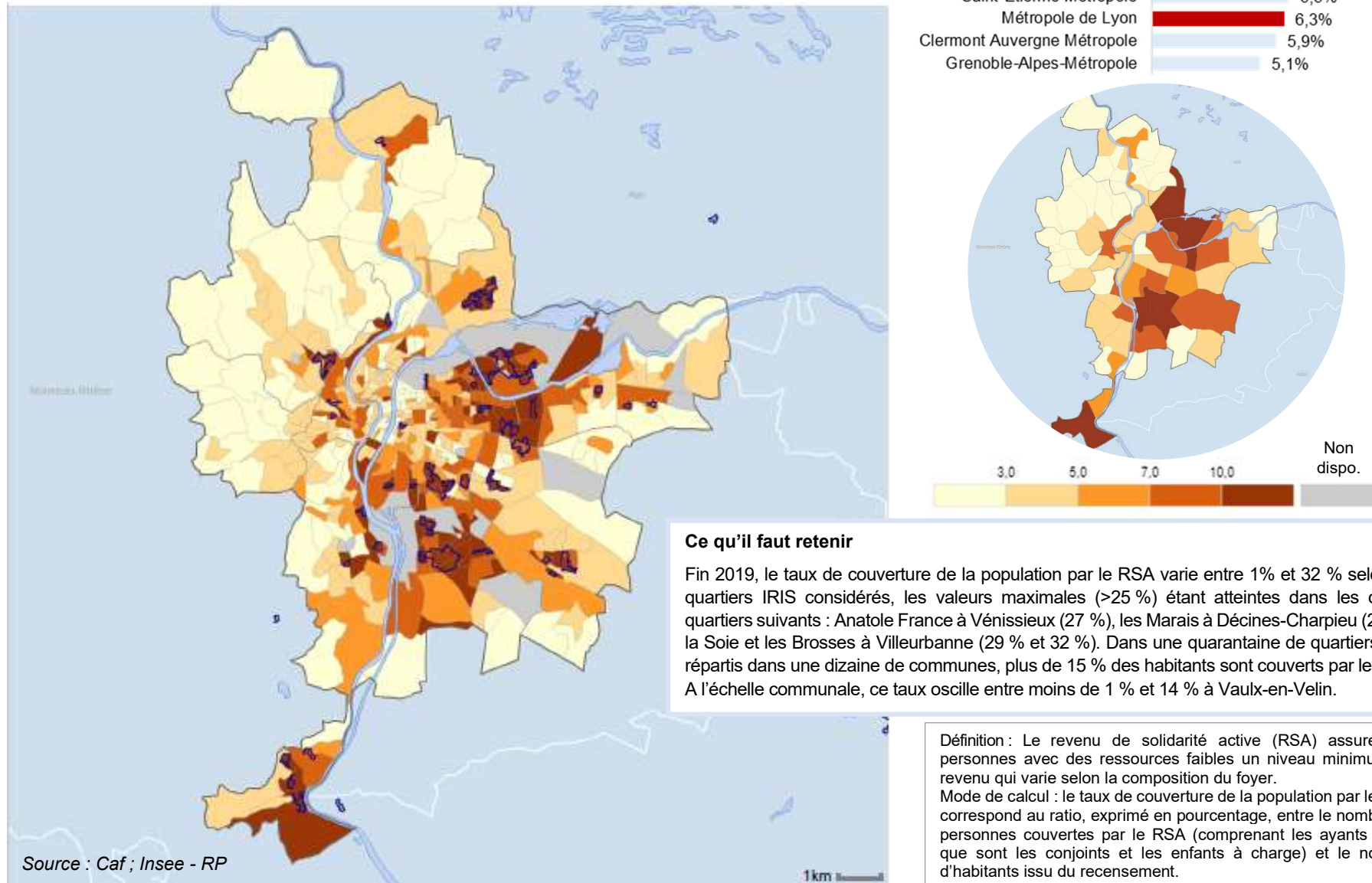
Le principal critère retenu par l'Etat en 2014 pour redéfinir la géographie prioritaire a été un revenu médian par an inférieur au seuil de revenu de 11 900 €/an/par unité de consommation (UC) pour la Métropole de Lyon.

En 2017, la moitié ou plus de la population de quatre quartiers Politiques de la Ville sur les 37 que compte la Métropole de Lyon est concernée par la pauvreté. Il s'agit de Buers Nord à Villeurbanne, des Vernes à Givors, de Parilly à Bron et de Minguettes-Clochettes Vénissieux. Tous les quartiers QPV ont un niveau de vie médian nettement inférieur à la moyenne métropolitaine (1 828 €/mois/UC) et les écarts varient de -44 % à -29 %.

A noter que les évolutions de revenus sont défavorables dans la majorité des QPV. Entre 2012 et 2017, le revenu médian disponible en euros constant\* est en baisse dans 22 quartiers sur 37 et que la crise sanitaire et économique de 2020 va probablement fragiliser encore davantage les populations résidant dans ces quartiers.

\*évolution calculée en retirant l'effet de l'inflation sur la période.

## Part de la population couverte par le Revenu de solidarité active fin 2019



### Ce qu'il faut retenir

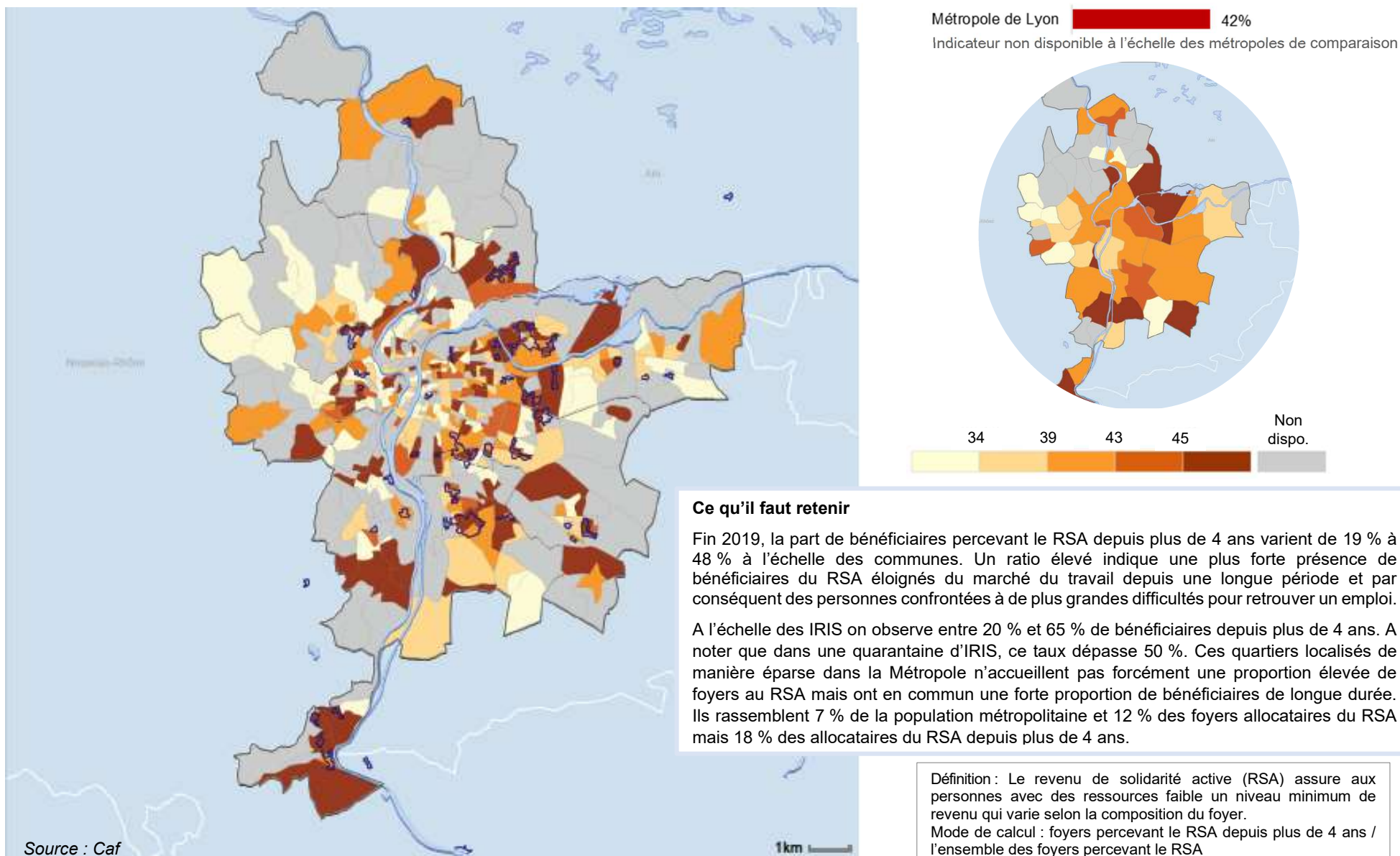
Fin 2019, le taux de couverture de la population par le RSA varie entre 1% et 32 % selon les quartiers IRIS considérés, les valeurs maximales (>25 %) étant atteintes dans les quatre quartiers suivants : Anatole France à Vénissieux (27 %), les Marais à Décines-Charpieu (29 %), la Soie et les Brosses à Villeurbanne (29 % et 32 %). Dans une quarantaine de quartiers IRIS répartis dans une dizaine de communes, plus de 15 % des habitants sont couverts par le RSA. A l'échelle communale, ce taux oscille entre moins de 1 % et 14 % à Vaulx-en-Velin.

**Définition :** Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes avec des ressources faibles un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer.

**Mode de calcul :** le taux de couverture de la population par le RSA correspond au ratio, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes couvertes par le RSA (comprenant les ayants droits que sont les conjoints et les enfants à charge) et le nombre d'habitants issu du recensement.

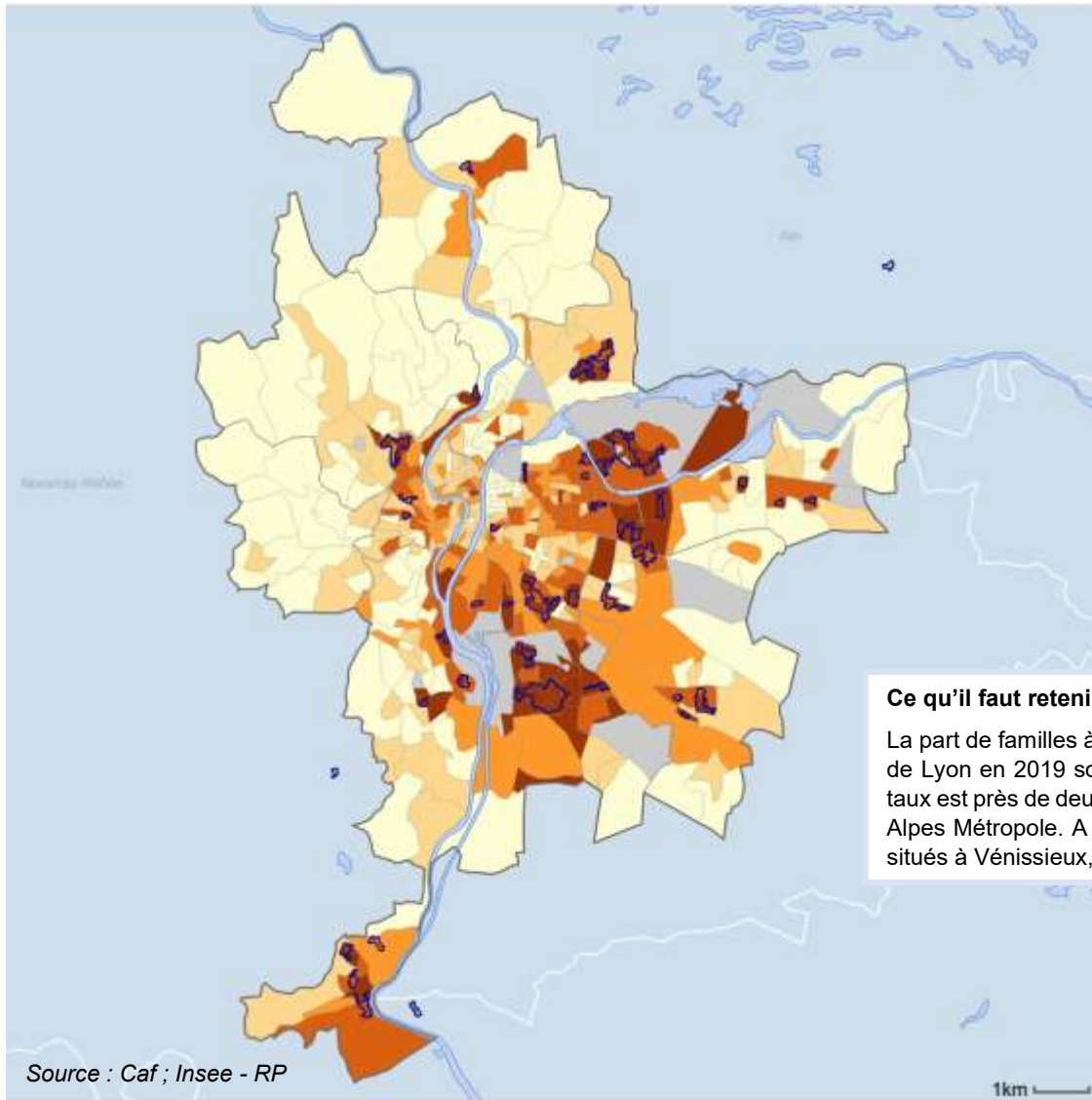


## Part des foyers percevant le RSA depuis plus de 4 ans parmi les allocataires du RSA

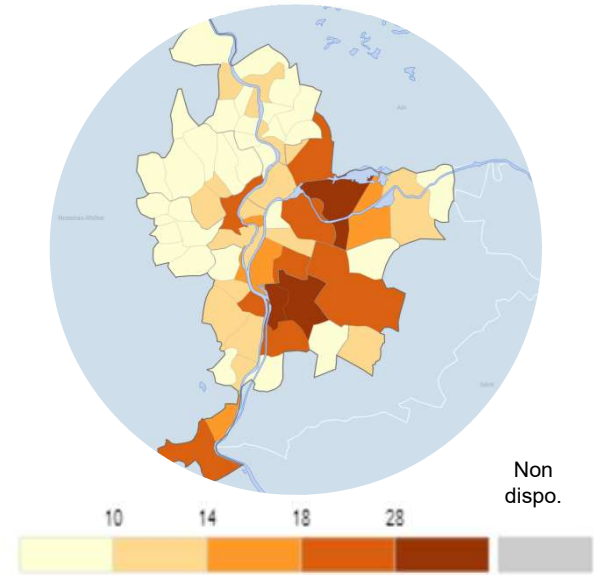




Part des familles à bas revenu dans le total des ménages fin 2019



Saint-Etienne Métropole	16,5%
Métropole de Lyon	16,5%
Clermont Auvergne Métropole	14,8%
Grenoble-Alpes-Métropole	14,6%



**Ce qu'il faut retenir**

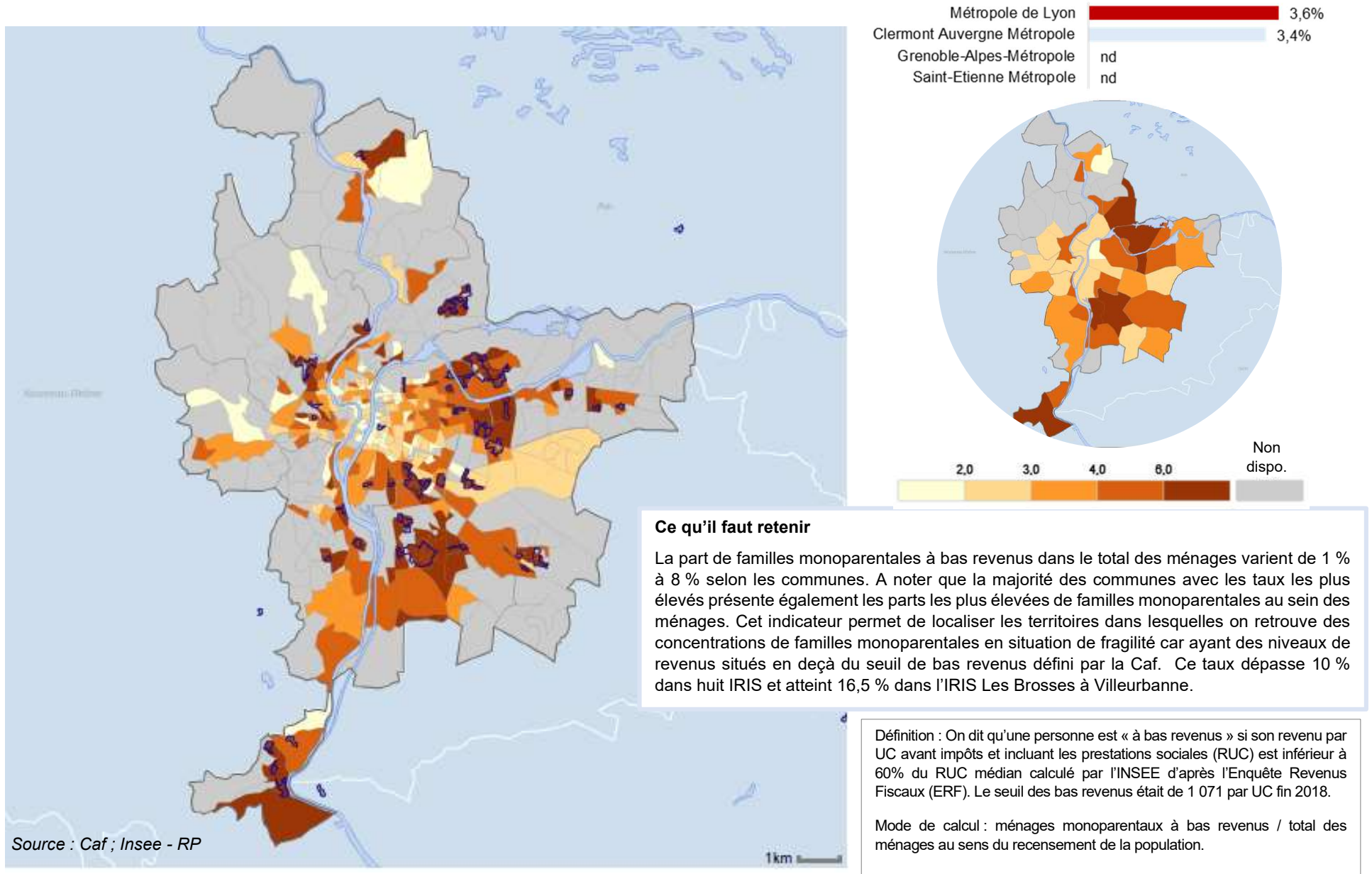
La part de familles à bas revenus dans le total des ménages atteint 16,5% dans la métropole de Lyon en 2019 soit un taux équivalent à celui observé dans Saint-Etienne Métropole. Ce taux est près de deux points supérieurs à ceux de Clermont Auvergne Métropole et Grenoble-Alpes Métropole. A noter que le taux avoisine voire dépasse 50 % dans une dizaine d'IRIS situés à Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne ou Givors.

Définition : On dit qu'une personne est « à bas revenus » si son revenu par UC avant impôts et incluant les prestations sociales (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian calculé par l'INSEE d'après l'Enquête Revenus Fiscaux (ERF). Le seuil des bas revenus était de 1 071 par UC fin 2018.

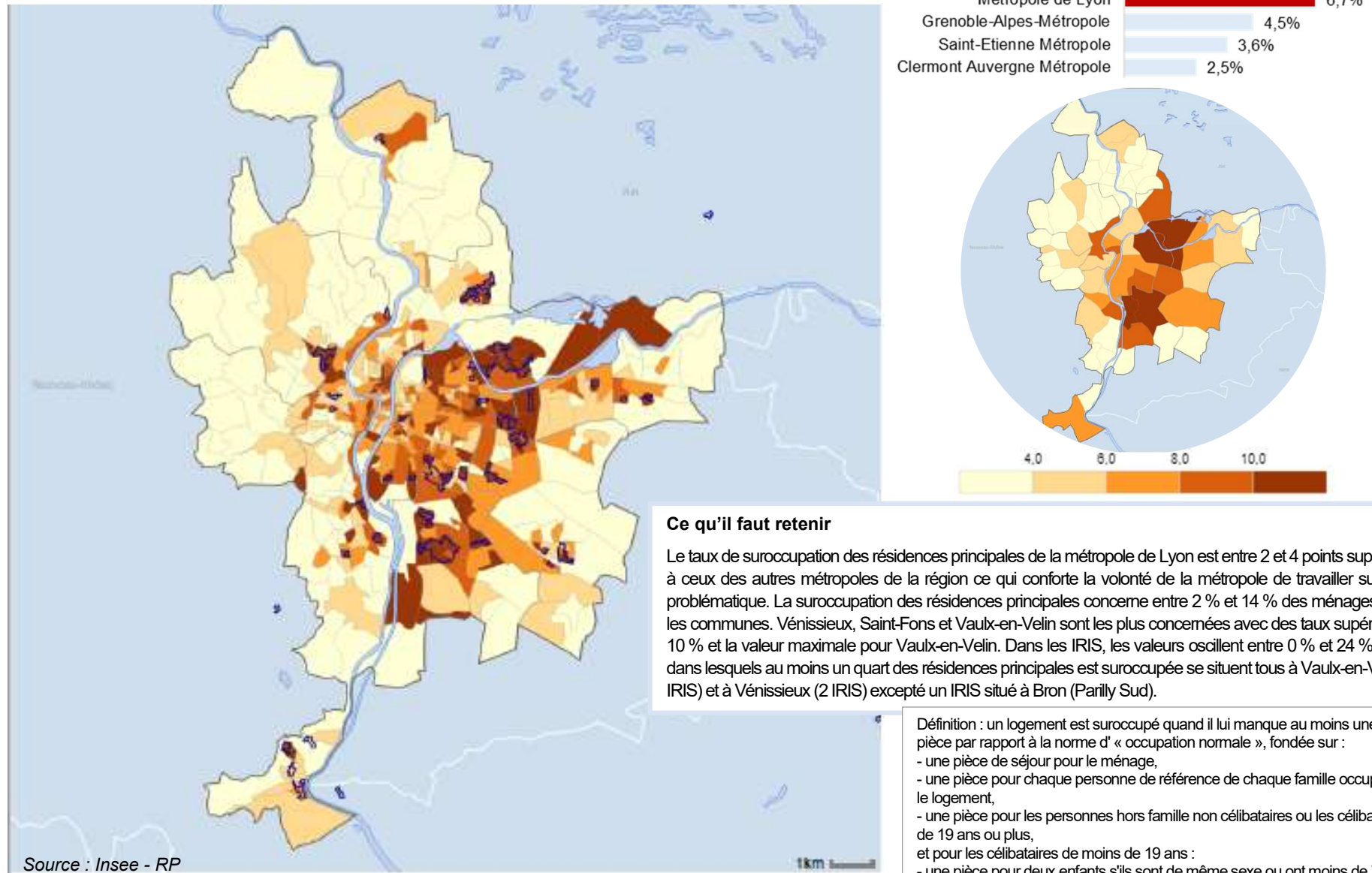
Mode de calcul : ménages à bas revenus / total des ménages au sens du recensement de la population.

Source : Caf ; Insee - RP

## Part des familles monoparentales à bas revenu dans le total des ménages fin 2019

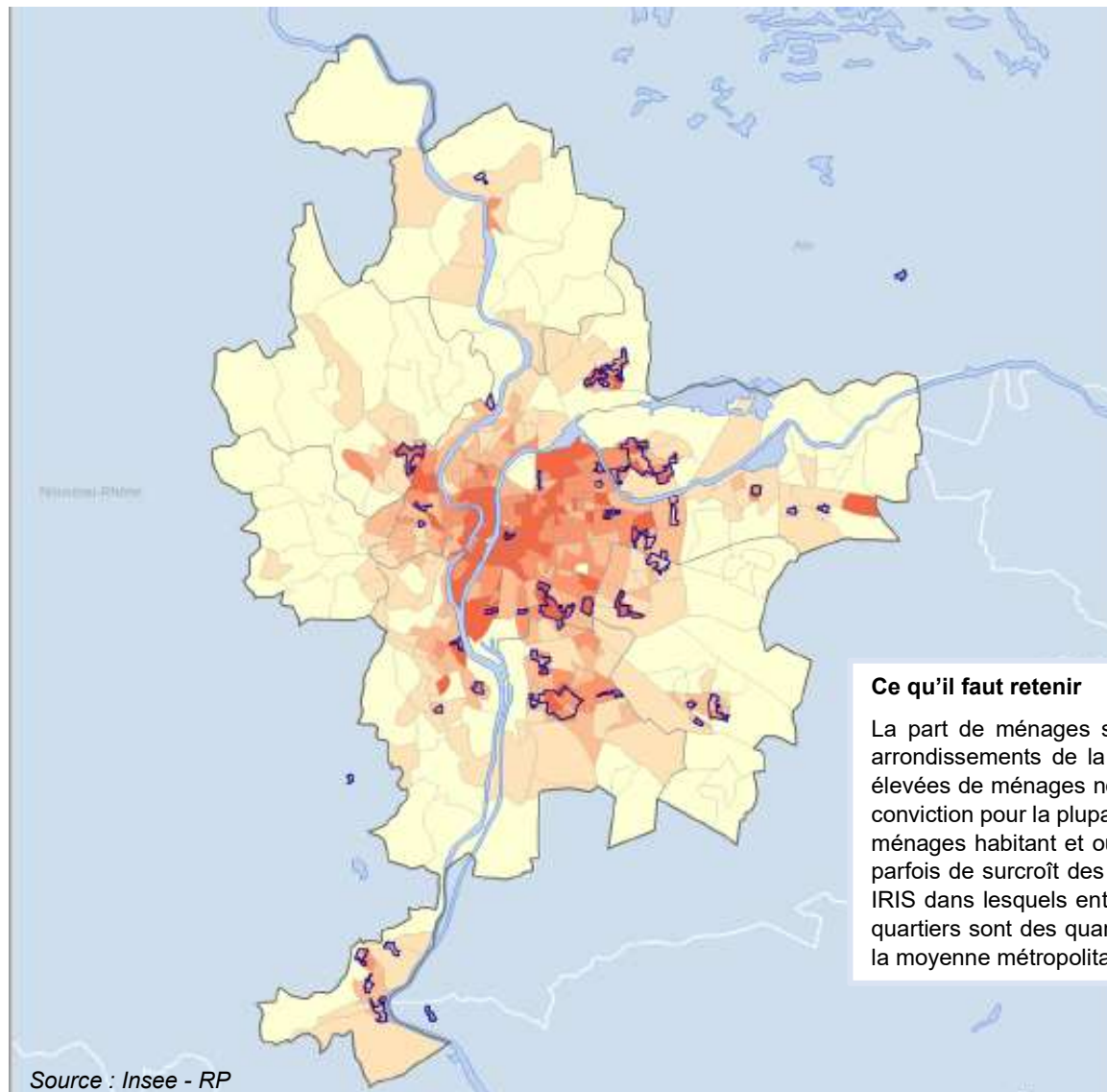


## Part des résidences principales suroccupées en 2017

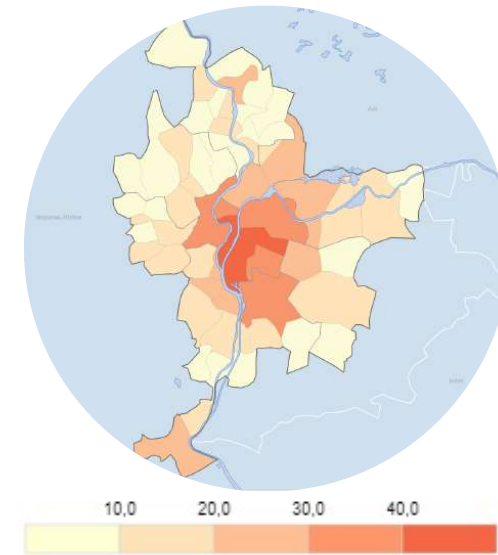




## Part des ménages sans voiture en 2017



Métropole de Lyon	20%
Grenoble-Alpes-Métropole	23%
Saint-Etienne Métropole	23%
Clermont Auvergne Métropole	28%

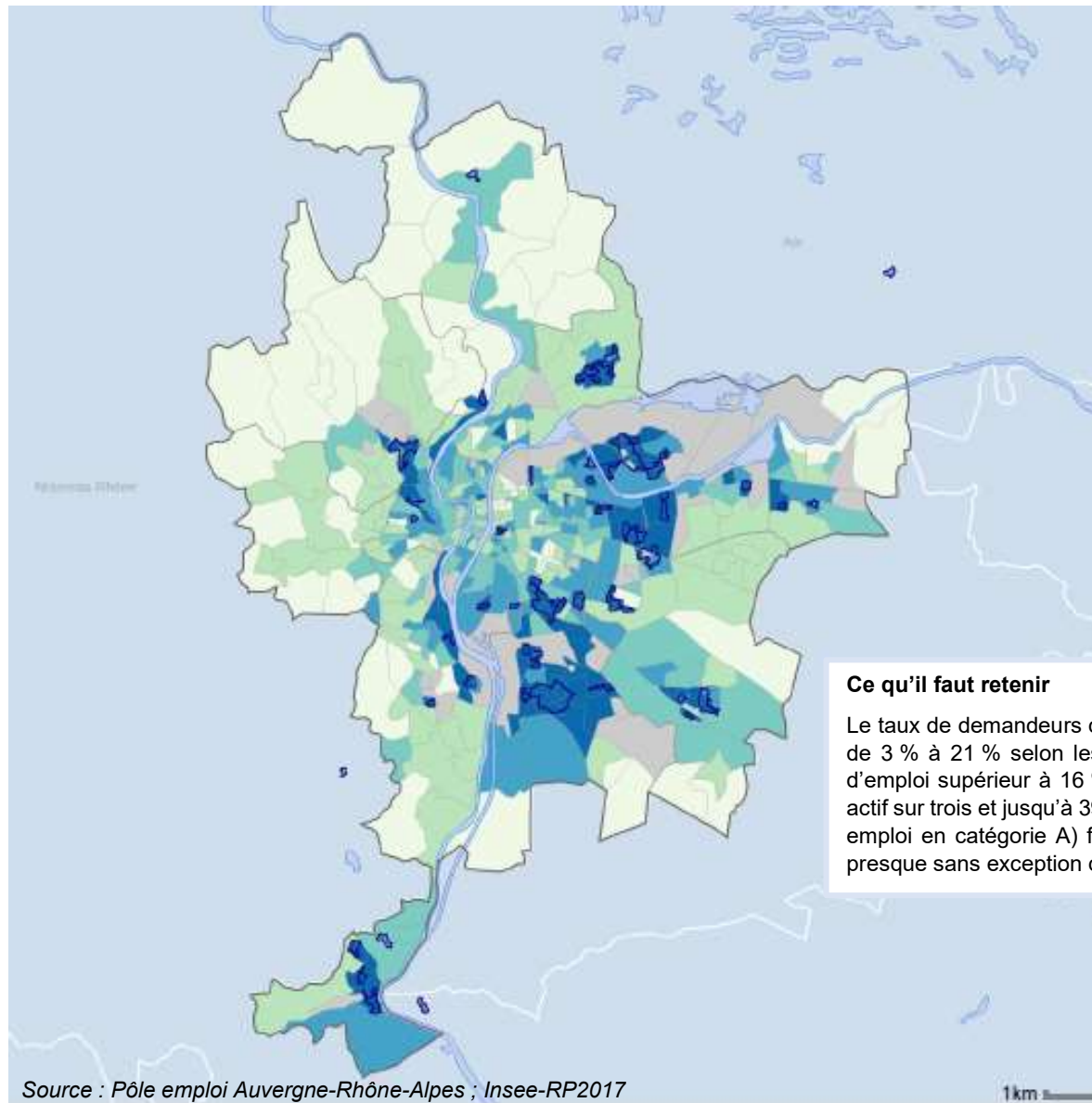


### Ce qu'il faut retenir

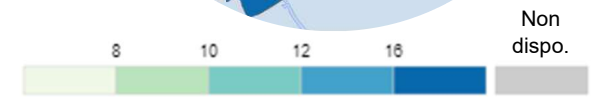
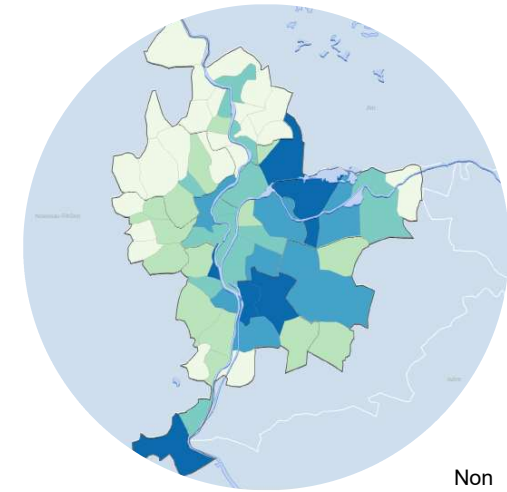
La part de ménages sans voiture varie de 3 % à 54 % selon les communes. Les deux arrondissements de la presqu'île (Lyon 1 et Lyon 2) concentrent les proportions les plus élevées de ménages non motorisés. Ce qui s'avère être un choix souvent pratique et ou de conviction pour la plupart des habitants de l'hypercentre s'avère une contrainte pour d'autres ménages habitant et ou travaillant dans des zones moins bien desservies par les TC avec parfois de surcroît des horaires de travail décalés. A l'échelle des IRIS, parmi les quartiers IRIS dans lesquels entre un tiers et deux tiers des ménages n'ont pas de voiture, les trois quarts sont des quartiers dans lesquels le revenu disponible est sensiblement inférieur à la moyenne métropolitaine.

Définition : Part de ménages ne possédant pas de voitures dans le total des ménages en 2017.

## Taux de demandeurs d'emploi de Cat. A dans la pop active fin 2019



Saint-Etienne Métropole	14,4%
Grenoble-Alpes-Métropole	13,3%
Clermont Auvergne Métropole	12,7%
Métropole de Lyon	12,2%



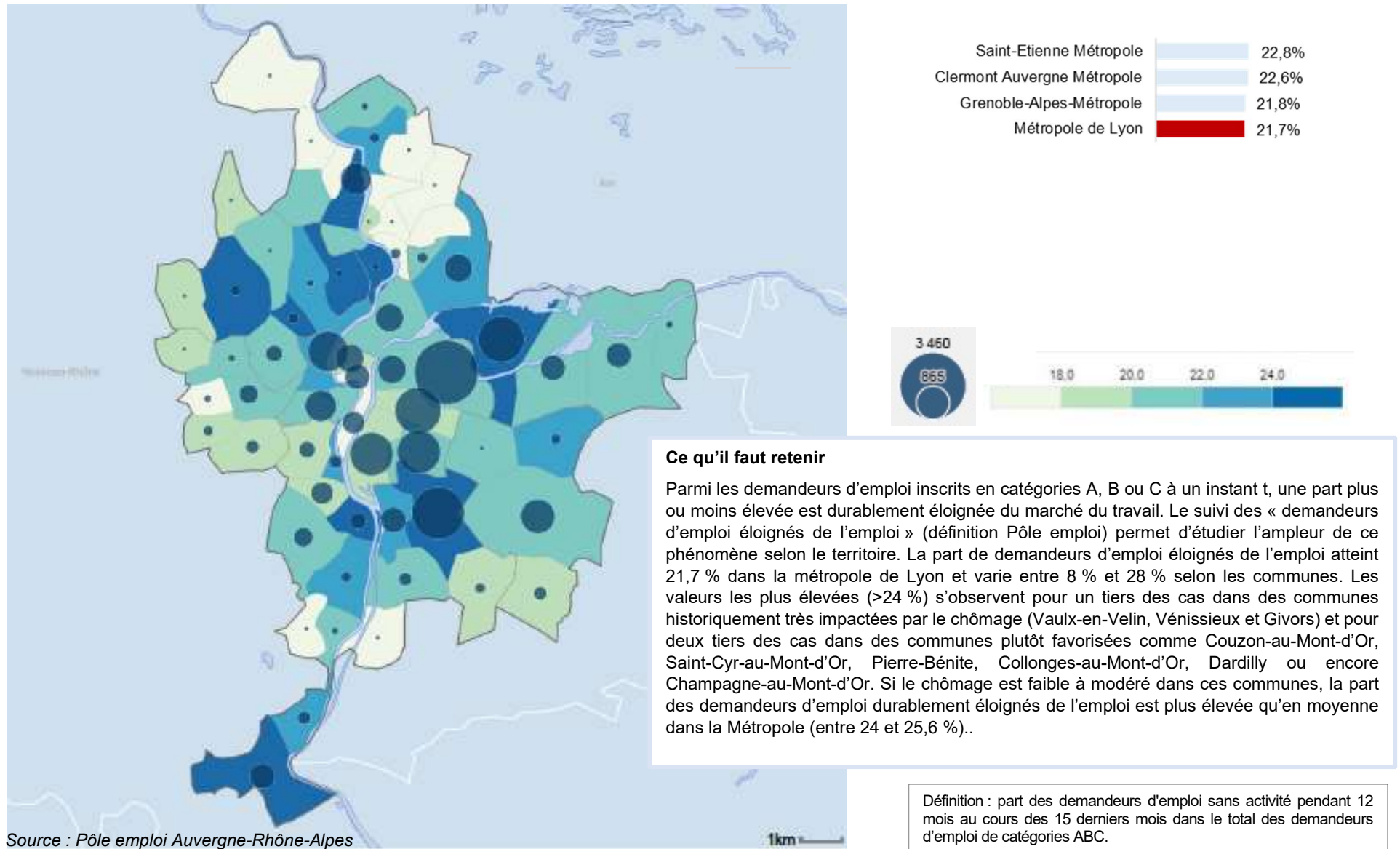
**Ce qu'il faut retenir**

Le taux de demandeurs d'emploi (différents des taux de chômage calculés par l'Insee) varie de 3 % à 21 % selon les communes. Un IRIS sur cinq présente un taux de demandeurs d'emploi supérieur à 16 %. Pour les IRIS les plus touchés par le chômage, c'est plus d'un actif sur trois et jusqu'à 39 % qui sont sans activité à la recherche d'un emploi (inscrits à Pôle emploi en catégorie A) fin 2019. Les quartiers de la géographie prioritaire se situent tous presque sans exception dans les IRIS les plus touchés par le chômage.

Définition : les **demandeurs d'emploi de catégorie A** n'ont aucune activité et sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Les catégories B et C ont exercé une activité partielle au cours du mois.  
Attention, le taux de demandeurs d'emploi est un indicateur de tendance à interpréter avec prudence car construit à partir de sources et de millésimes différents.  
 Mode de calcul = Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A / rapporté au nombre d'actifs de 15 à 64 ans.

Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes ; Insee-RP2017

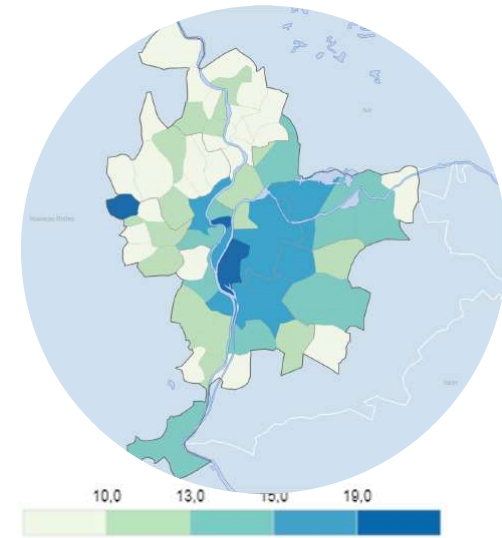
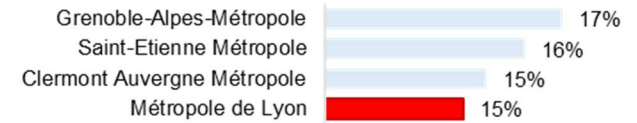
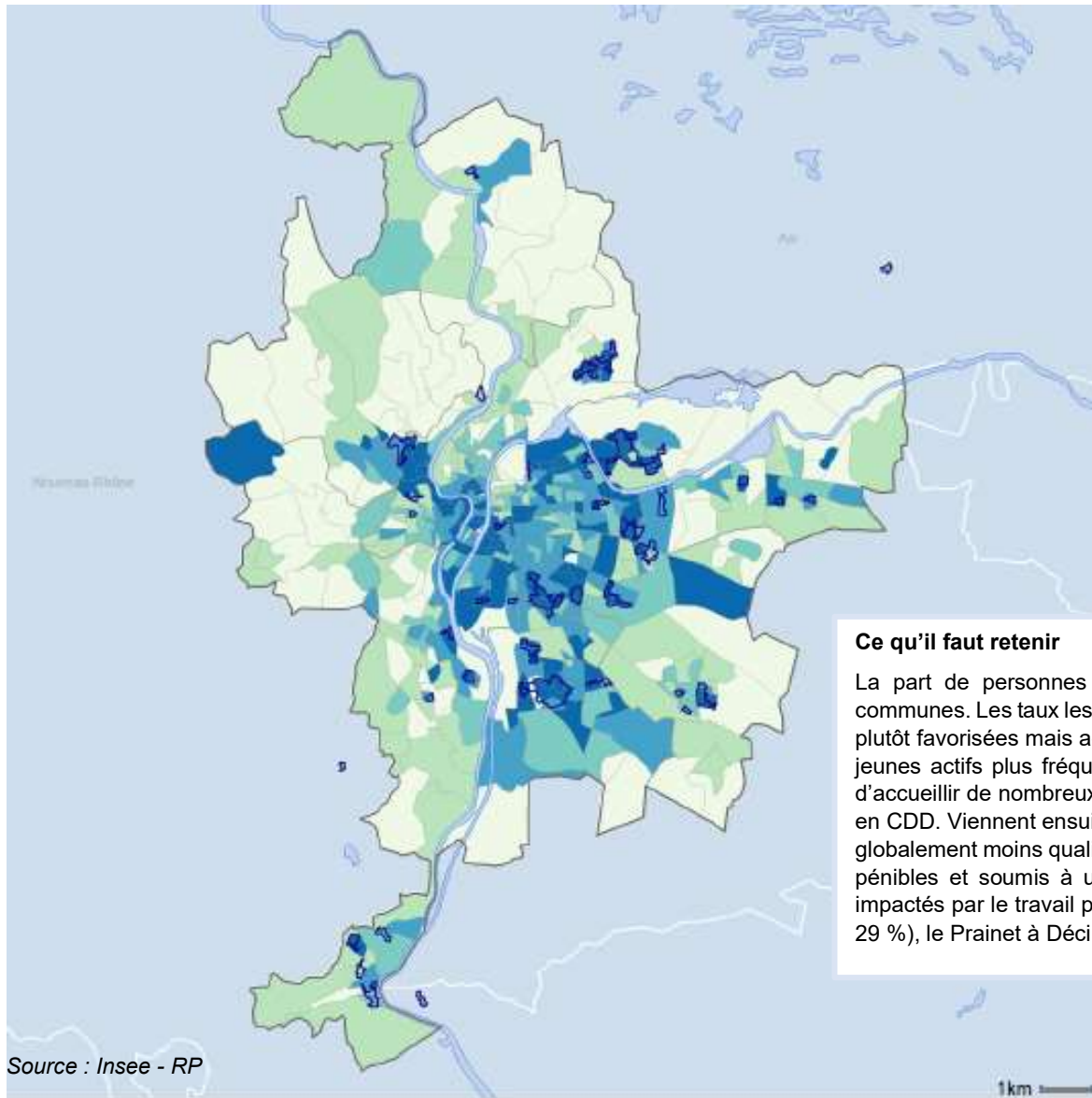
## Nombre et part des demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi parmi les demandeurs d'emploi cat. ABC fin 2019



Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes



## Part des personnes ayant un emploi précaire en 2017



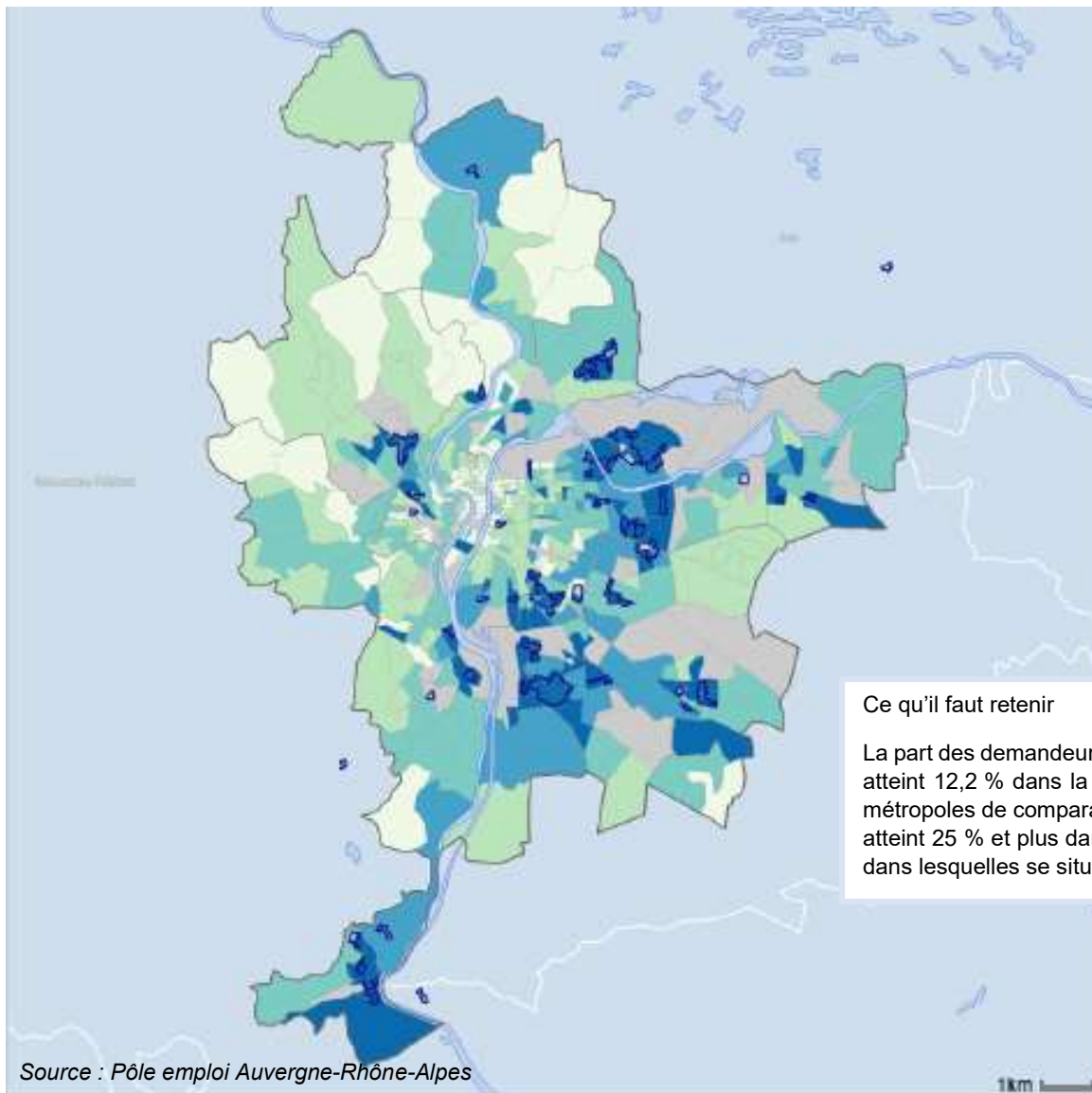
### Ce qu'il faut retenir

La part de personnes en emplois précaires s'échelonne entre 5 % et 20 % selon les communes. Les taux les plus élevés (>17 %) s'observent en premier lieu dans des communes plutôt favorisées mais accueillant par exemple une forte proportion d'étudiants ou encore de jeunes actifs plus fréquemment en CDD (Lyon 7). Le 1<sup>er</sup> arrondissement a la particularité d'accueillir de nombreux intermittents du spectacle qui s'avère est un public majoritairement en CDD. Viennent ensuite les communes abritant des QPV dans lesquelles la population est globalement moins qualifiés et par conséquent plus exposée à des emplois précaires, parfois pénibles et soumis à un turn-over important. A l'échelle des IRIS, les quartiers les plus impactés par le travail précaire sont Grolières-Noirettes et Vernay à Vaulx-en-Velin (27 % et 29 %), le Prainet à Décines-Charpieu (24 %) et Parilly Sud à Bron (24 %).

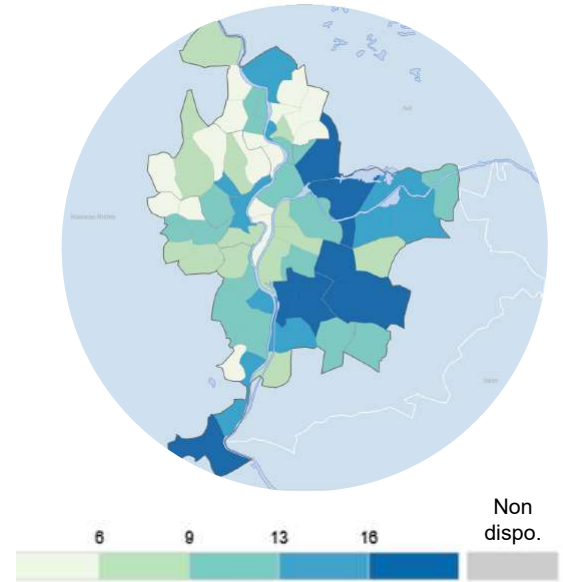
Définition : par emplois précaires on entend CDD, intérim, contrats aidés, contrats d'apprentissage.  
 Mode de calcul = Nombre d'actifs salariés en emploi précaire (salariés de 15 ans ou plus) / Actifs occupés 15 ans ou plus au lieu de résidence.

Source : Insee - RP

## Part des demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation fin 2019



Saint-Etienne Métropole	14,4%
Grenoble-Alpes-Métropole	13,3%
Clermont Auvergne Métropole	12,7%
Métropole de Lyon	12,2%



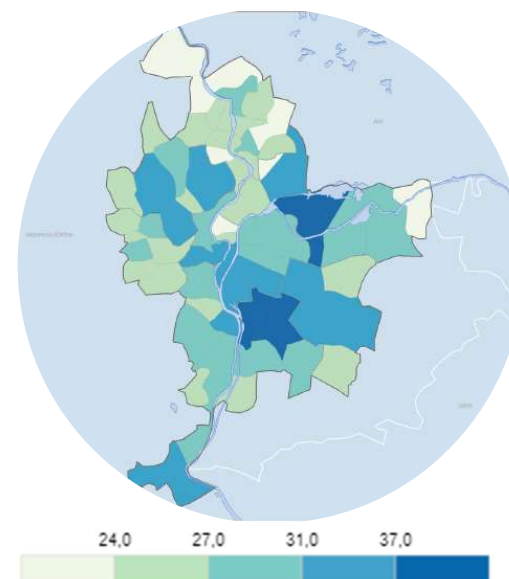
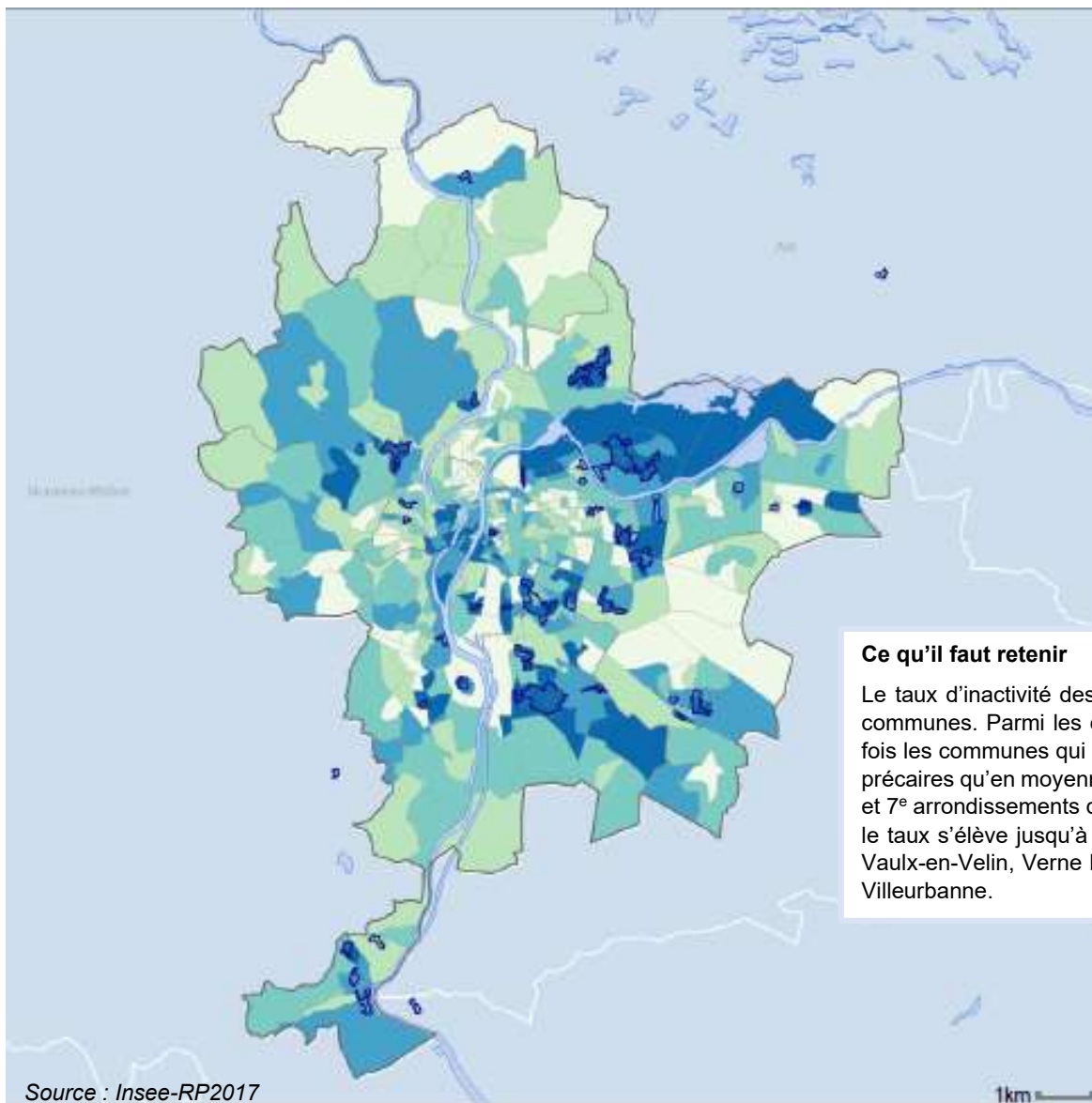
**Ce qu'il faut retenir**

La part des demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation (ni CAP ou BEP validés) atteint 12,2 % dans la Métropole de Lyon en 2019. Cette part est plus faible que dans les métropoles de comparaison. Elle varie entre 2 % et 22 % à l'échelle des communes. Ce taux atteint 25 % et plus dans près d'une vingtaine d'Iris, correspondant pour la majorité à zones dans lesquelles se situent les QPV.

Définition - Demandeurs d'emploi de catégories ABC de niveau de formation inférieur au CAP-BEP.  
 Mode de calcul : Nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC de niveau de formation inférieur au CAP-BEP / ensemble des demandeurs d'emploi de catégories ABC.

Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

## Taux d'inactivité des femmes en 2017



### Ce qu'il faut retenir

Le taux d'inactivité des femmes âgées de 15 à 64 ans varie entre 20 % et 42 % selon les communes. Parmi les communes qui présentent les taux les plus élevés on retrouve à la fois les communes qui ont des quartiers QPV concentrant une part plus élevée de ménages précaires qu'en moyenne et aussi des communes avec des populations aisées comme les 2<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements de Lyon ou encore Ecully et Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Dans les IRIS, le taux s'élève jusqu'à 61 % et dépasse 50 % dans quatre quartiers : Grolières-Noirettes à Vaulx-en-Velin, Verne Haut à Givors, Les Marais à Décines-Charpieu, Croix-Luizet Ouest à Villeurbanne.

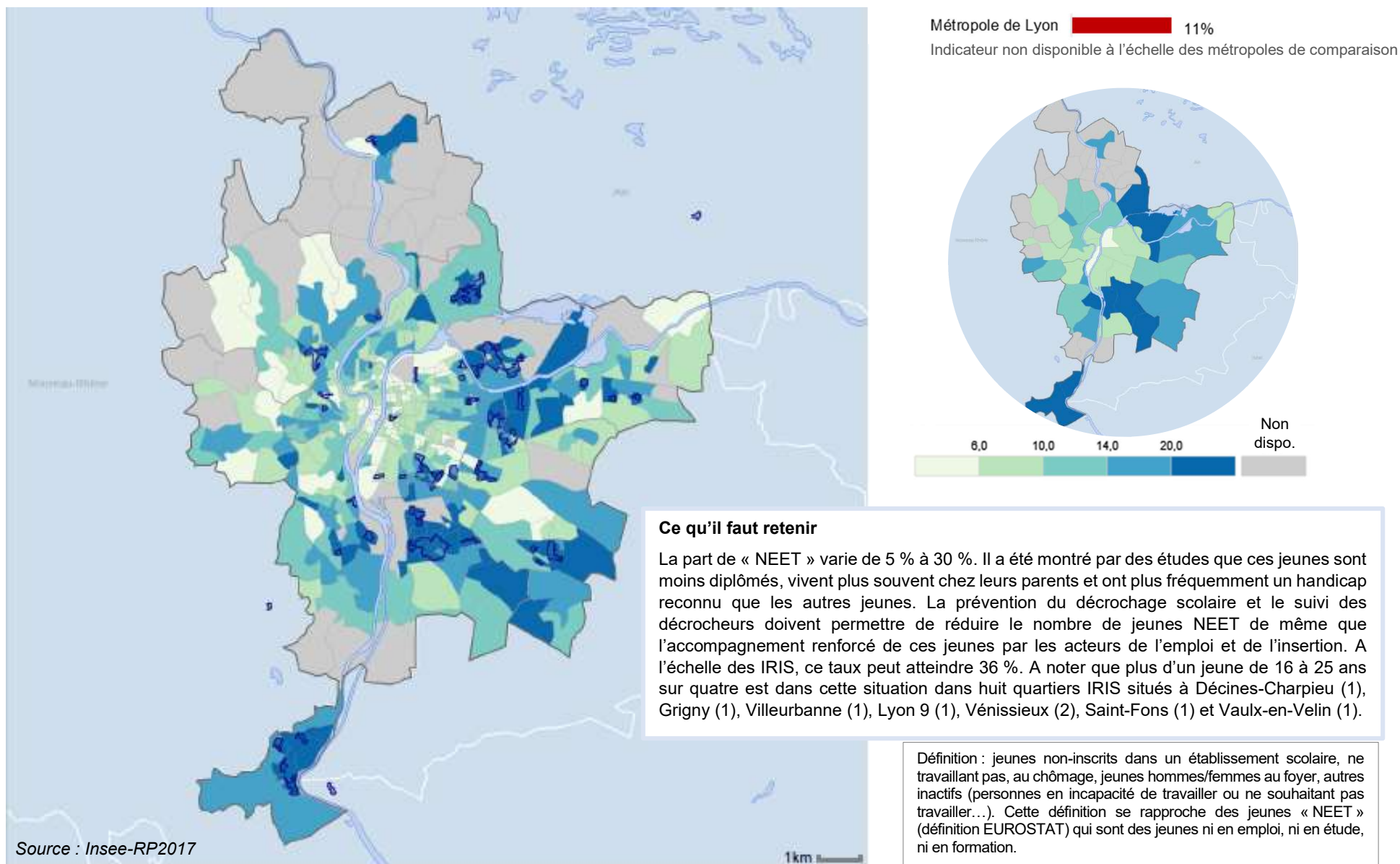
Définition : les **inactifs** sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

Mode de calcul = Population inactive femmes / population femmes âgée 15-64 ans.

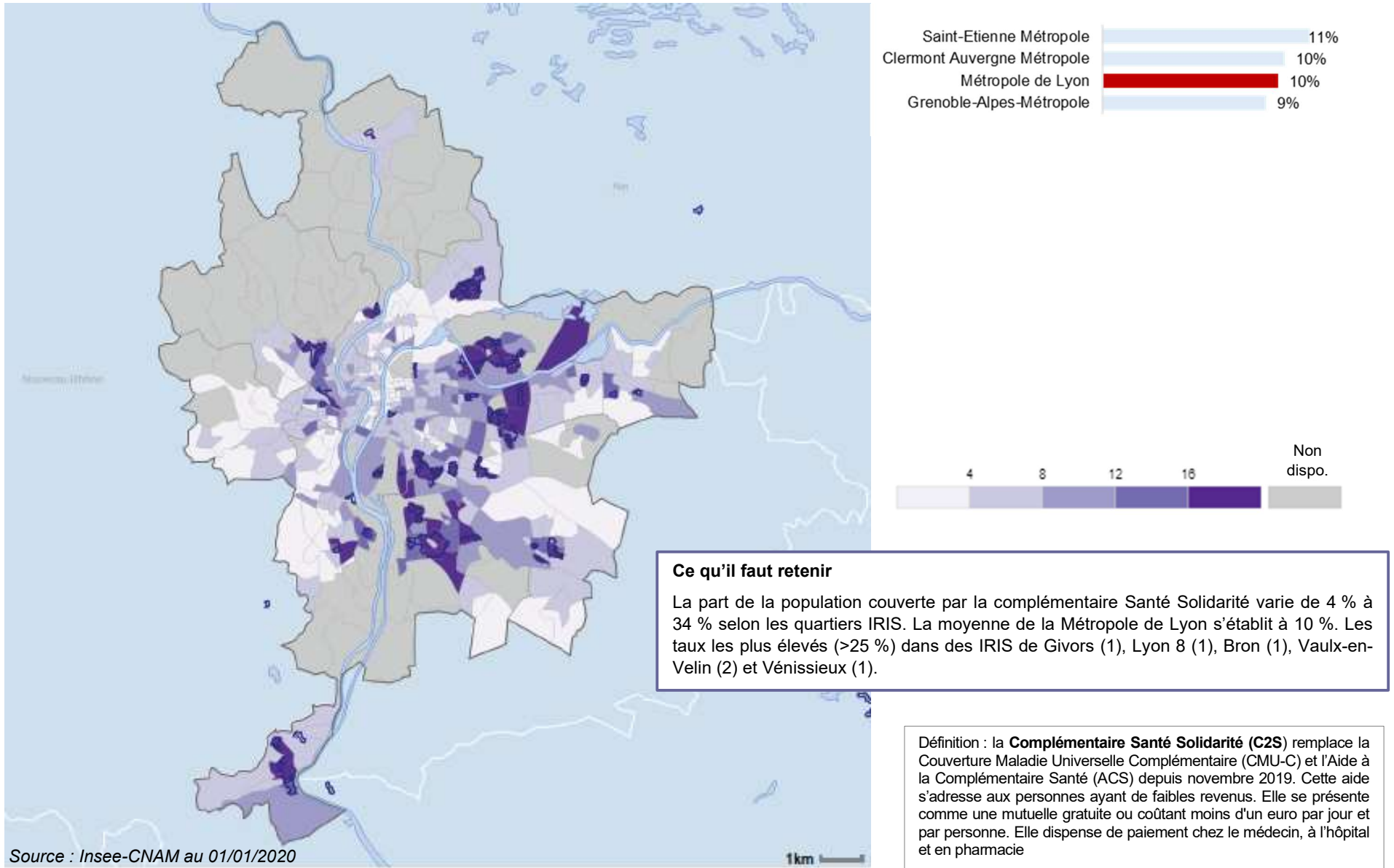
Source : Insee-RP2017



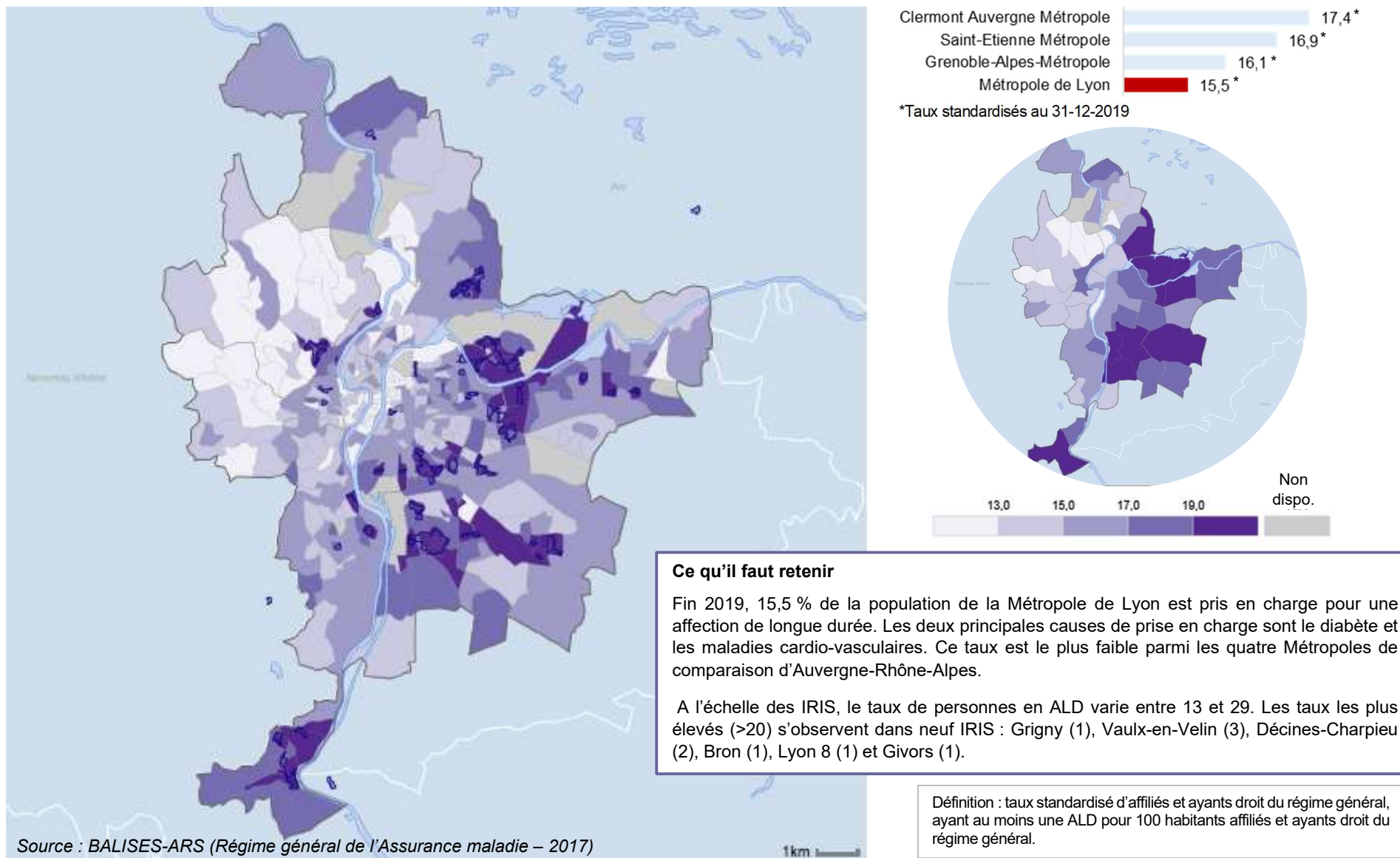
## Part des jeunes sans emploi, sortis du système scolaire parmi l'ensemble des jeunes de 16-25 ans en 2017



## Part de la population couverte par la C2S (Complémentaire Santé Solidarité) 2020

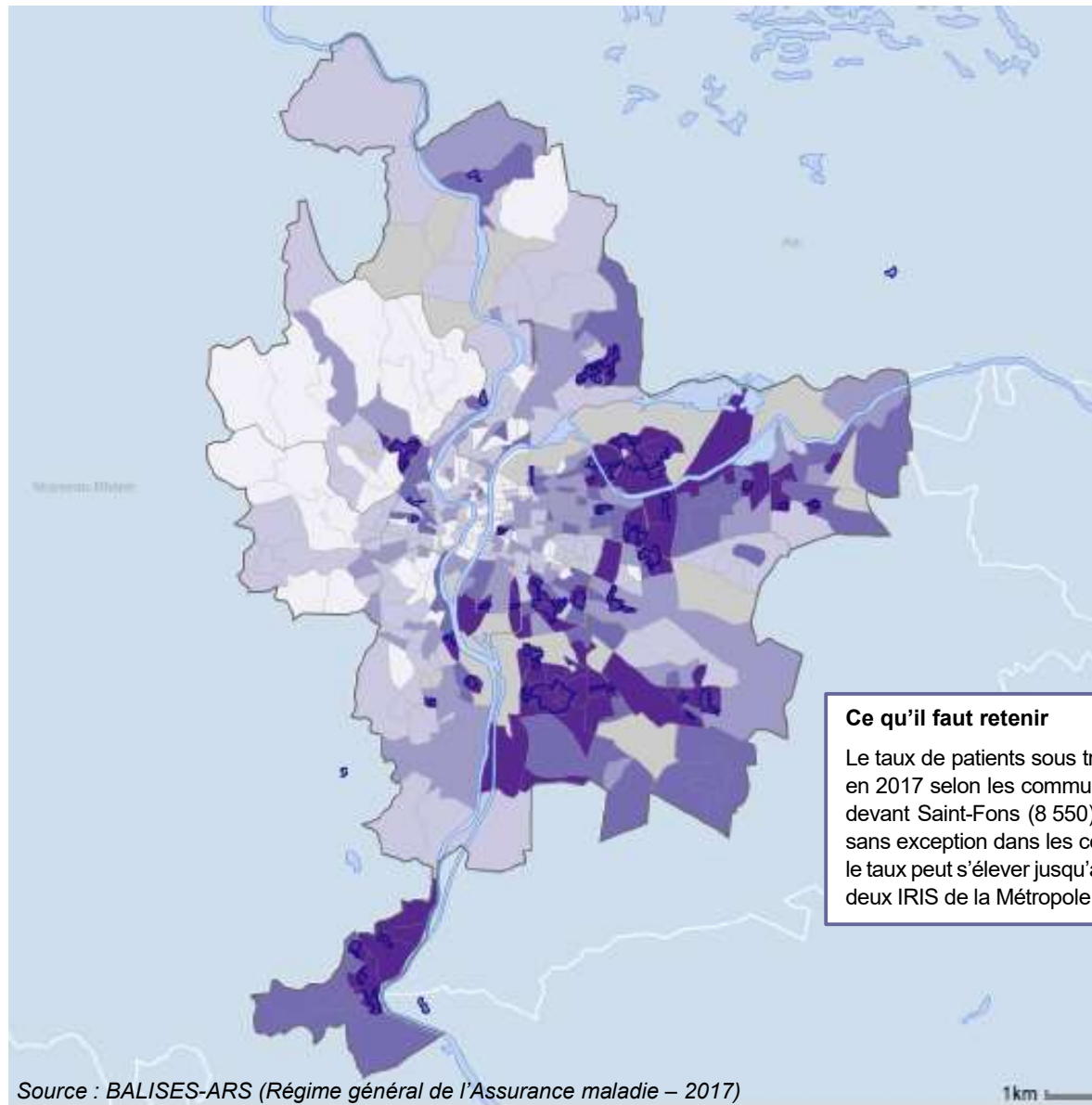


## Taux de personnes en ALD (affection longue durée) en 2017



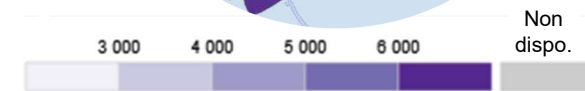
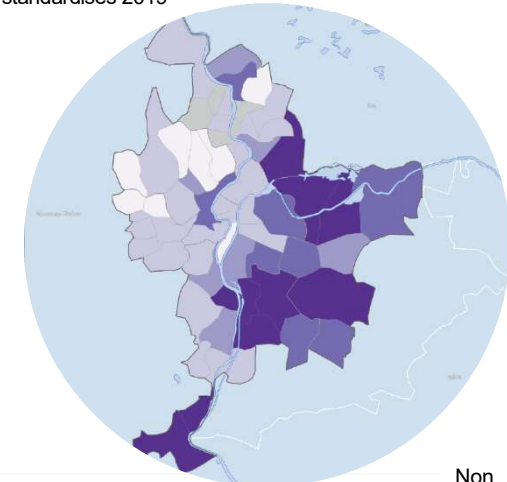


## Taux de patients sous traitement antidiabétique (y compris insuline) en 2017



Saint-Etienne Métropole	4 989 *
Métropole de Lyon	4 786 *
Grenoble-Alpes-Métropole	4 298 *
Clermont Auvergne Métropole	4 217 *

\*Taux standardisés 2019

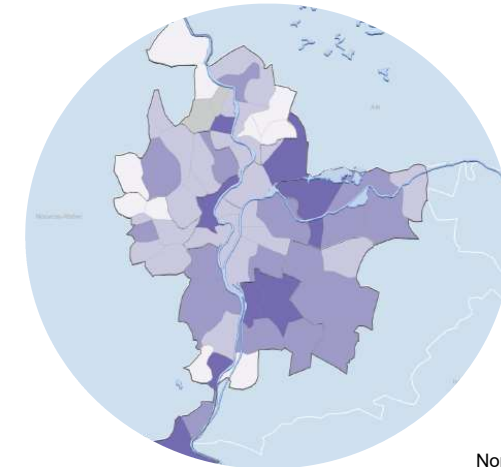
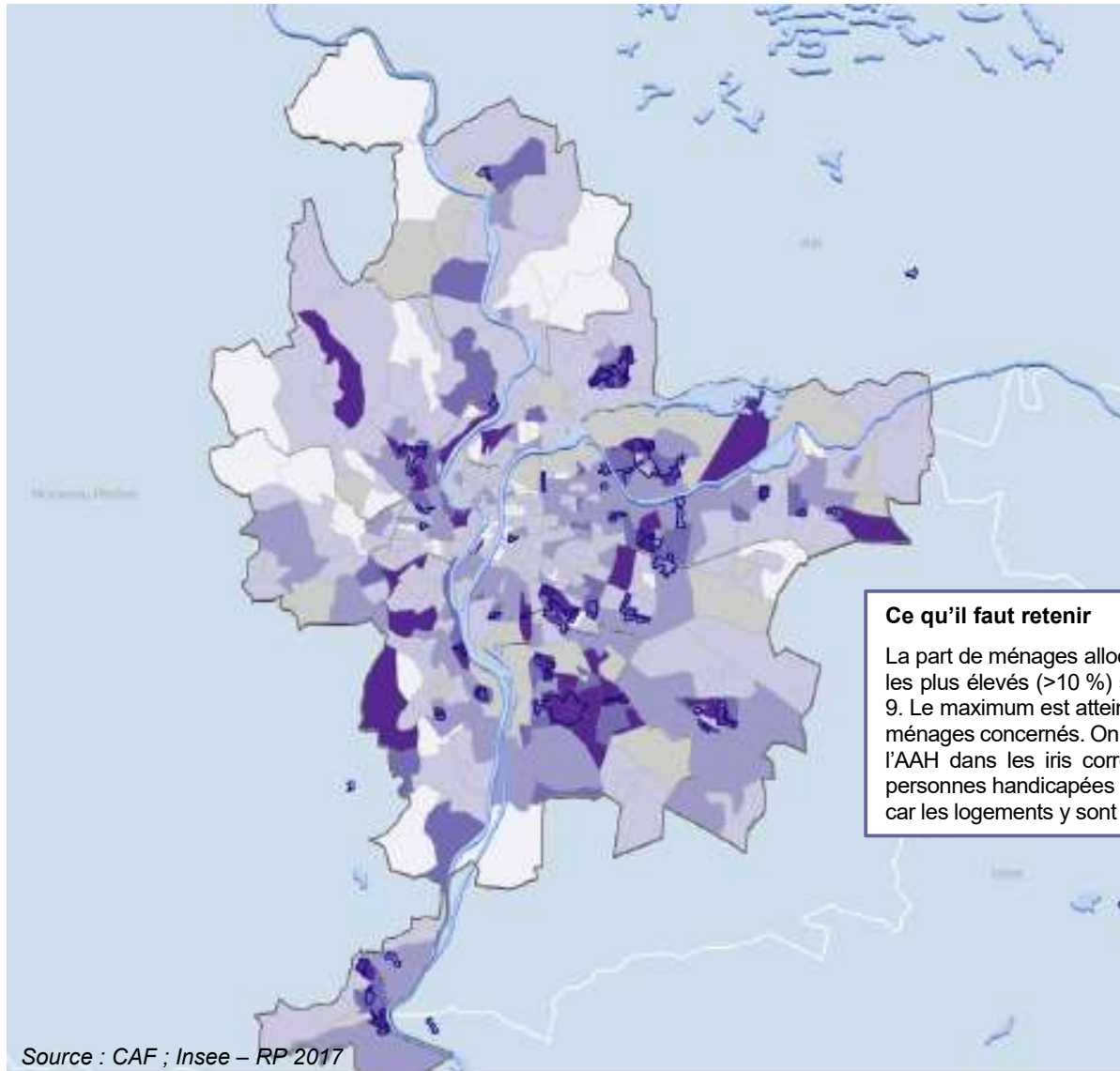
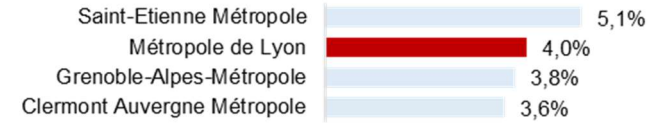


### Ce qu'il faut retenir

Le taux de patients sous traitement antidiabétique varie de 2 000 à 9 700 pour 100 000 habitants en 2017 selon les communes. Le taux le plus élevé s'observe à Vaulx-en-Verin qui se place loin devant Saint-Fons (8 550). Les populations les plus touchées par le diabète se trouvent toutes sans exception dans les communes où les revenus sont les plus faibles. Dans les quartiers IRIS, le taux peut s'élever jusqu'à 11 160. Il dépasse 10 000 patients traités pour 100 000 habitants dans deux IRIS de la Métropole : Grolières-Noirettes à Vaulx-en-Verin et Vernes Haut à Givors.

Définition – Taux standardisé de patients affiliés ou ayants droit du régime général, sous traitement antidiabétique régulier y compris insuline pour 100 000 affiliés et ayants droit du régime général patients affiliés ou ayants droit du régime général sous traitement régulier (avec au moins 3 remboursements du médicaments dans l'année) : pour les communes. pour 100 000 habitants.

## Part des bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) fin 2019



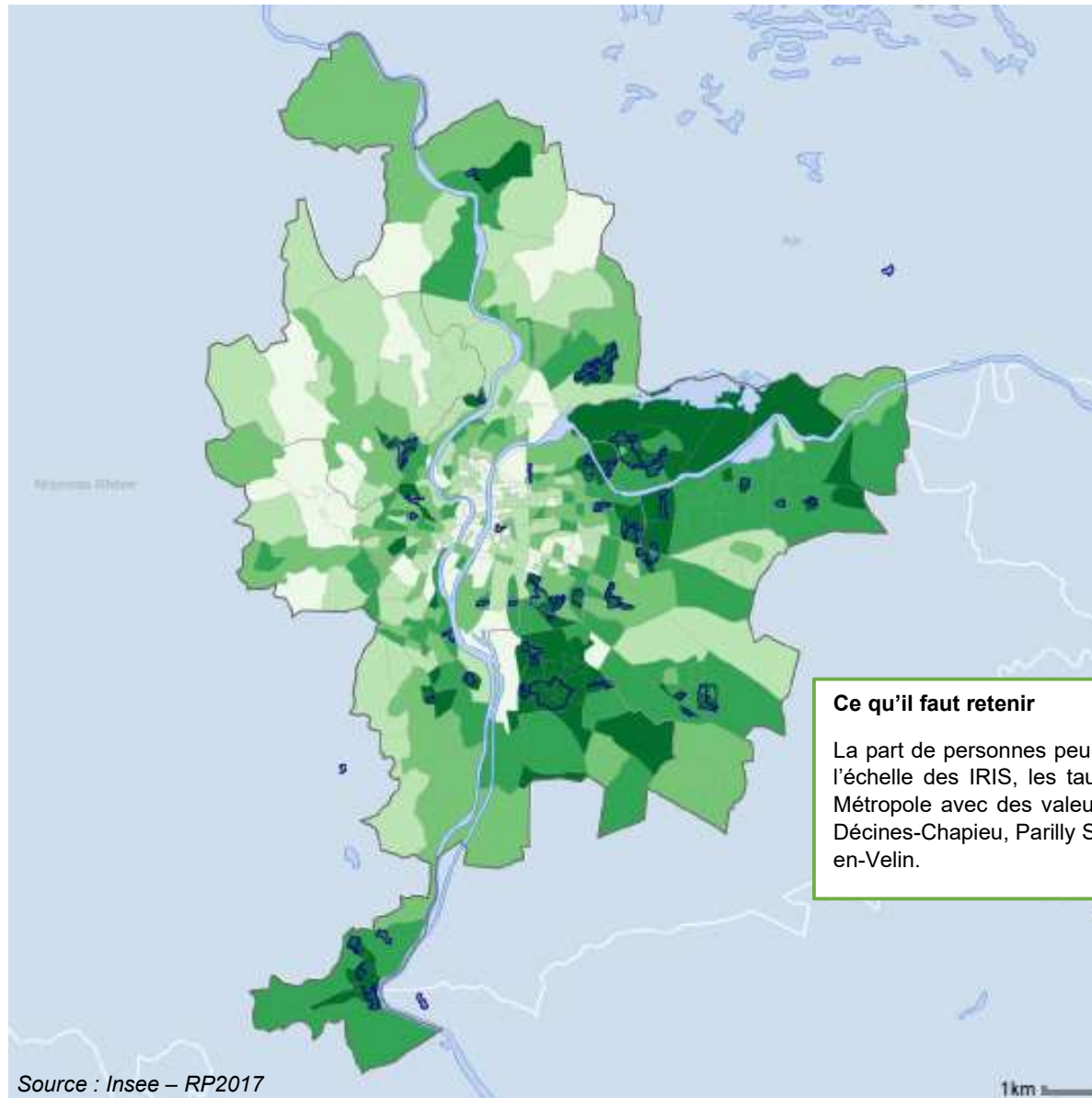
### Ce qu'il faut retenir

La part de ménages allocataires de l'AAH varie de 1 % à 11 %. Concernant les IRIS, les taux les plus élevés (>10 %) s'observent à Vaulx-en-Velin, Décines-Charpieu, Bron, Givors, Lyon 9. Le maximum est atteint dans l'IRIS Les Marais à Décines-Charpieu avec près de 40% des ménages concernés. On observe globalement une plus forte concentration de bénéficiaires de l'AAH dans les iris correspondant aux QPV ce qui illustre la présence plus marquée de personnes handicapées en situation de pauvreté monétaire. Elles se localisent dans les QPV car les logements y sont plus abordables (parc social majoritaire).

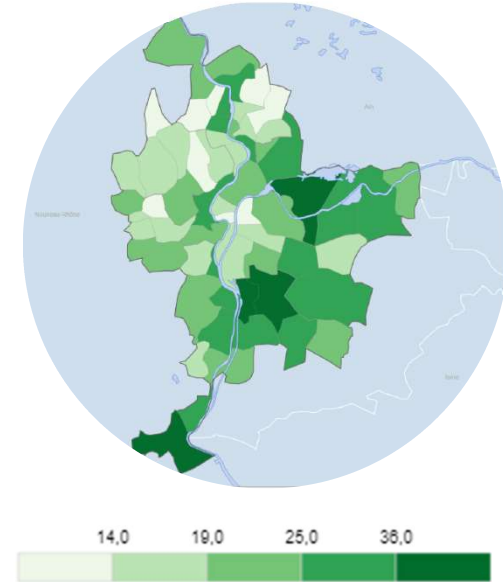
Définition : L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)  
 Mode de calcul : part de ménages allocataire de la CAF percevant l'Allocation Adulte Handicapé dans le total des ménages (RP 2017).  
Attention, cette part est un indicateur de tendance à interpréter avec prudence car construit à partir de sources et de millésimes différents.

Source : CAF ; Insee – RP 2017

## Part des personnes peu diplômées dans la population totale âgée de 15 ans et plus en 2017



Saint-Etienne Métropole	31%
Clermont Auvergne Métropole	25%
Métropole de Lyon	24%
Grenoble-Alpes-Métropole	24%



**Ce qu'il faut retenir**

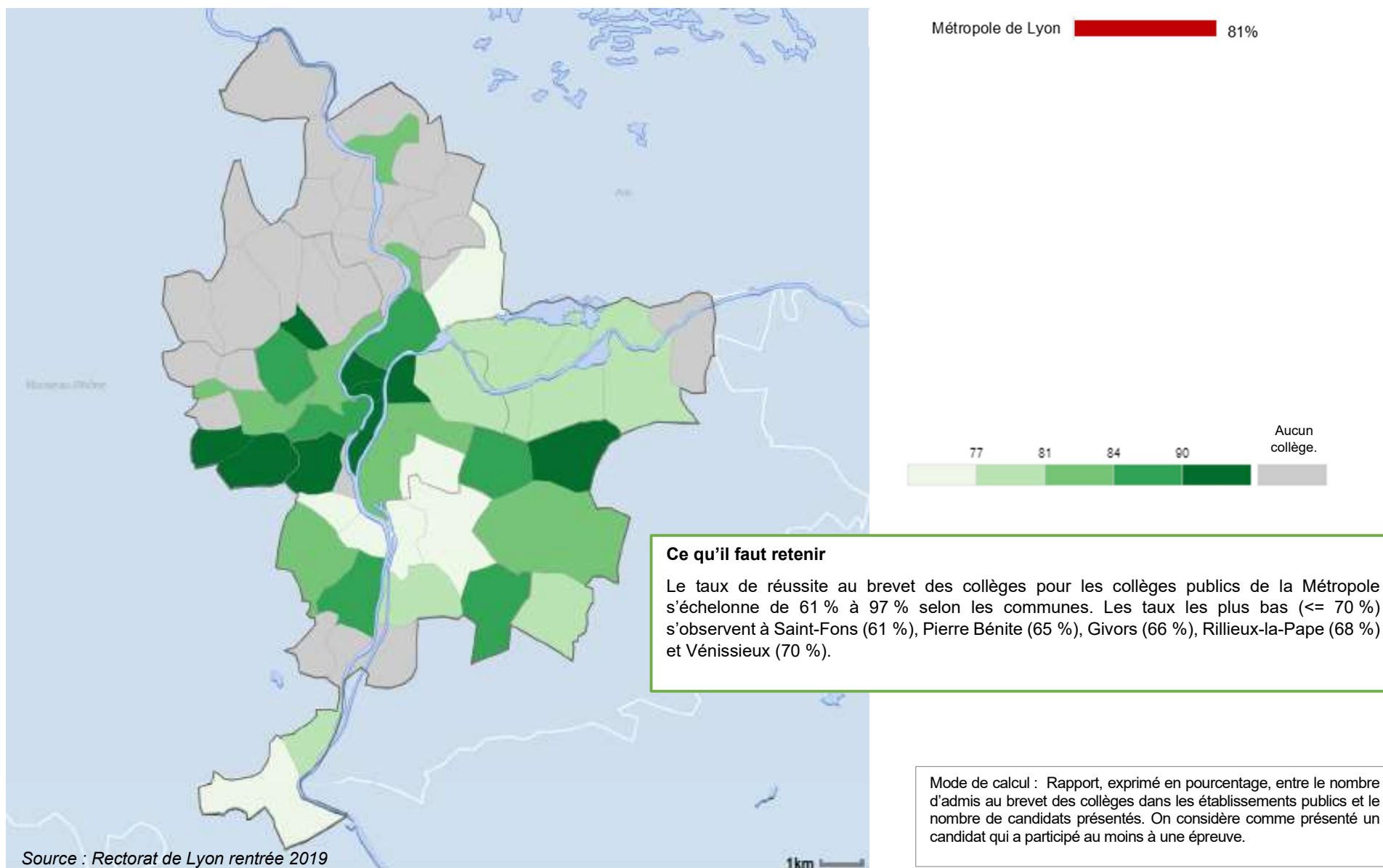
La part de personnes peu ou pas diplômées varie de 11 % à 44 % selon les communes. A l'échelle des IRIS, les taux les plus élevés s'observent dans moitié Est et au Sud de la Métropole avec des valeurs dépassant 50 % dans certains quartiers comme Le Prainet à Décines-Chapieu, Parilly Sud à Bron, Grande Terre à Saint-Fons ou encore Vernay à Vaulx-en-Velin.

Définition : population de 15 ans ou plus non scolarisée, sans diplôme ou ayant au mieux le BEPC ou le brevet des collèges  
 Mode de calcul : Population de 15 ans ou plus non scolarisée, sans diplôme ou BEPC, brevet des collèges / population de 15 ans ou plus non scolarisée

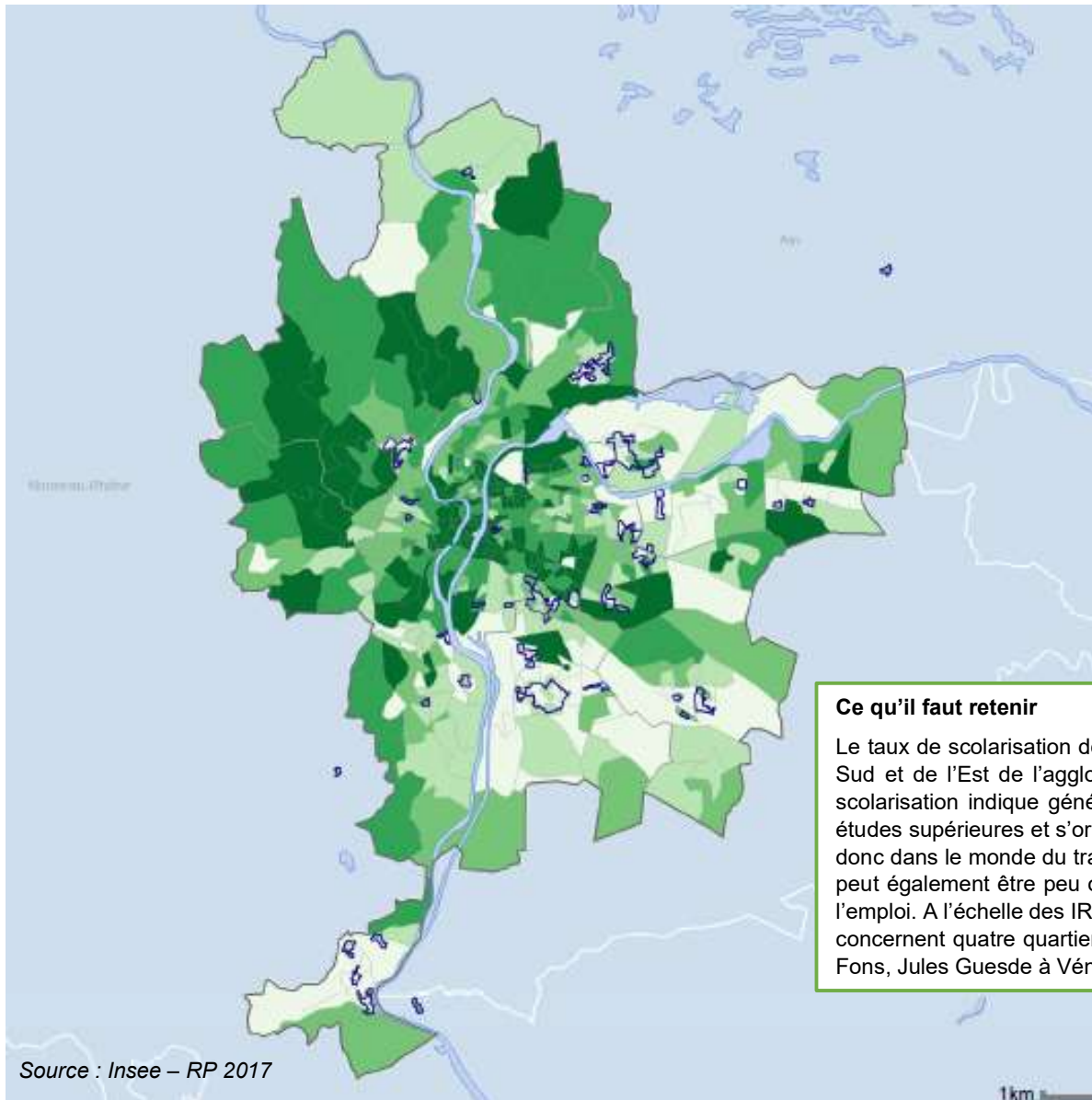
Source : Insee – RP2017



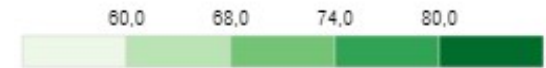
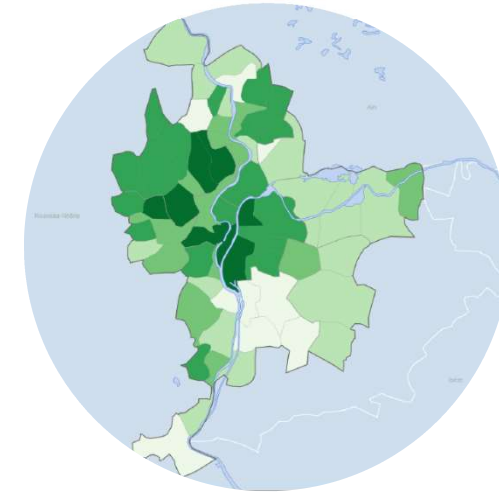
## Taux de réussite au brevet des collèges (collèges publics) - rentrée 2019



## Taux de scolarisation des 15-24 ans en 2017



Grenoble-Alpes-Métropole	75%
Clermont Auvergne Métropole	74%
Métropole de Lyon	73%
Saint-Etienne Métropole	68%



### Ce qu'il faut retenir

Le taux de scolarisation des 15-24 ans s'échelonne entre 54 % et 83 %. Les communes du Sud et de l'Est de l'agglomération présentent les taux les plus faibles. Un faible taux de scolarisation indique généralement que les jeunes entreprennent moins fréquemment des études supérieures et s'orientent vers des filières plus courtes et ou professionnelles et sont donc dans le monde du travail assez jeune. Une partie plus ou moins importante des jeunes peut également être peu ou pas diplômée et peut rencontrer des difficultés pour accéder à l'emploi. A l'échelle des IRIS, ce taux varie de 41 % à 90 %. Les taux les plus faibles (<55 %) concernent quatre quartiers : Grappinière-Petit-Pont à Vaulx-en-Velin, Grade Terre à Saint-Fons, Jules Guesde à Vénissieux et les Arboras à Grigny.

Définition : rapport du nombre d'élèves âgés de 15 à 24 ans à la population totale correspondante.

Source : Insee – RP 2017

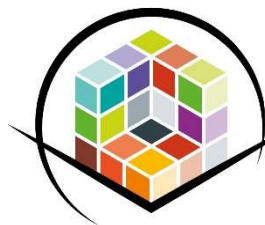
Rédaction : **Lavinia Vitale et Caroline Testut**  
Cartographie : **Lavinia Vitale et Caroline Testut**



Les travaux de l'Observatoire partenarial lyonnais en économie sont l'expression d'un partenariat entre la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, le Medef Lyon-Rhône, l'Université de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la CGPME, Pôle Emploi, l'Aderly, le Cecim, l'Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon, Vienne Condrieu Agglomération, le Pôle métropolitain et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, en association avec le Sgar, l'Insee, la Banque de France, l'Urssaf, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Direccte du Rhône.

Retrouvez les publications de l'Opale sur

[www.opale-lyon.com](http://www.opale-lyon.com)



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : Caroline Testut 04 81 92 33 81 [c.testut@urbalyon.org](mailto:c.testut@urbalyon.org)  
Infographie : Agence d'urbanisme